



Sortir
Des nouveautés
pour la rentrée
cahier D



Louise Cousineau

Télévision
Fais-moi rire,
je t'en supplie
René
page D5



Économie
Mc Donald's
«repense»
ses prix
page E1



Claude Picher
Le sport
national
à la dérive
page E3

Ottawa dit aussi non aux Expos

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Après avoir essuyé, la semaine dernière, un non catégorique de Lucien Bouchard, le président des Expos s'apprête à se cogner le nez à une autre porte close du côté du gouvernement fédéral.

Claude Brochu n'a convaincu personne au sein du cabinet Chrétien, qui rejette d'emblée toute forme d'aide fiscale directe ou indirecte pour la construction d'un nouveau stade au centre-ville de Montréal.

À trois semaines de l'échéance qu'il a lui-même fixée, le projet de Claude Brochu semble mort-né à Ottawa. Trop gros, trop cher, trop imprécis et peu crédible, résument différentes sources gouvernementales.

Le gouvernement Chrétien demande aux Expos de refaire leurs devoirs et de revoir leur projet à la baisse. Certaines sources proches du dossier affirment, sous le couvert de l'anonymat, que les Expos

auraient aussi avantage à trouver un autre vendeur que Claude Brochu.

Le ministre Martin Cauchon se montre plus diplomate, mais il admet avoir de la difficulté à suivre le président des Expos. « J'ai rencontré les Expos en décembre, M. Brochu m'avait fait une présentation et j'ai fait mes commentaires et recommandations », résume le ministre responsable du Développement économique pour le Québec. « Depuis, on entend toutes sortes de chose à gauche et à droite, mais personne n'est revenu nous rencontrer, c'est curieux. »

Voir OTTAWA en A2

Air Canada: les pourparlers se corsent avec les pilotes

Presse Canadienne

Les discussions entre Air Canada et ses pilotes en grève n'ont pas progressé hier.

« Il y a de gros enjeux et ça demande beaucoup de travail, a commenté Jean-Marc Bélanger, président de l'Association des pilotes d'Air Canada. Nous ne négocions pas en fonction d'une échéance. Il n'y a pas de doute que la pression est forte sur les passagers et nos autres collègues. »

Les 2100 pilotes, dont le salaire moyen est de 100 000 \$, tentent d'obtenir une hausse salariale de 12 % sur deux ans. La dernière offre du transporteur était de 9 % sur deux ans.

Priscille Leblanc, porte-parole d'Air Canada, a expliqué que la différence entre les deux proposi-

tions coûterait à la compagnie 150 millions de plus en cinq ans si elle se pliait à la demande des pilotes.

Une telle augmentation de la masse salariale anéantirait sa capacité concurrentielle au Canada, son plus important marché, a ajouté Mme Leblanc.

« Nous avons de bonnes raisons de penser que ce que nous offrirons à un syndicat, les autres vont à leur tour l'exiger. »

Les analystes estiment que la grève déclenchée le 2 septembre coûte près de 13 millions par jour à Air Canada.

Le transporteur dessert normalement quelque 60 000 passagers par jour.

Voir AIR CANADA en A2

Un lien privilégié

Le constructeur automobile suédois Volvo n'investira pas dans le projet de Véhicule d'adapter à Longueuil des Volvo S70 renforcées et destinées aux corps policiers. Mais Véhicule a un lien privilégié avec Volvo et aucune autre compagnie en Amérique du Nord ne fait affaire avec elle à une telle échelle, a dit hier Pierre Drolet, président de Véhicule, qui agrandit à 36 000 pieds carrés ses ateliers, au coût de « plusieurs millions », en prévision d'un marché qu'il estime prometteur. Nos informations, page E1

Kenneth Starr envoie son rapport sur l'affaire Lewinsky au Congrès

d'après AFP et AP
WASHINGTON

Le procureur indépendant Kenneth Starr a envoyé hier son rapport au Congrès sur l'affaire Lewinsky, soit 36 boîtes de documents détaillant huit mois d'une enquête exhaustive qui menace désormais le maintien au pouvoir du président Bill Clinton.

« Le bureau du procureur indépendant a envoyé un rapport à la Chambre des représentants, avec des informations substantielles et crédibles qui peuvent être la base d'une destitution du président », a affirmé son porte-parole Charles Bakaly.

« Nous avons accompli notre devoir. La responsabilité de toute nouvelle action repose maintenant sur le Congrès », a-t-il dit.

Cette déclaration lui a valu la riposte immédiate de l'avocat du président, David Kendall,

qui a affirmé devant la presse qu'il n'y avait « pas de fondement pour une destitution ».

Le rapport a été livré en milieu d'après-midi au Congrès dans deux véhicules sous stricte surveillance policière.

Les 36 boîtes comportaient, selon CNN, deux exemplaires du rapport, composé de 25 pages d'introduction, 280 pages de résumé et 110 pages de commentaires de Starr expliquant pourquoi il a jugé bon d'envoyer ce document au Congrès.

Les boîtes contiendraient aussi toutes les pièces à conviction rassemblées par Starr, les cassettes vidéo du témoignage sous serment de Bill Clinton et de nombreuses annexes, avec notamment les témoignages de dizaines de personnes devant le grand jury.

Voir KENNETH STARR en A2



PHOTO PC

Deux agents de bord d'Air Canada ont rendu un hommage ému hier à leurs camarades morts dans l'écrasement du vol 111 de Swissair, la semaine dernière. Les agents participaient à une cérémonie sur la côte, à Bayswater, en Nouvelle-Écosse.

« Nous ne les oublierons jamais »

ANDRÉ PÉPIN
INDIAN HARBOR, N.-É.

Une cérémonie d'une rare intensité, un adieu qui venait du cœur de la population de la région de Peggy's Cove, a souligné hier soir la fin tragique des 229 personnes qui ont péri le 2 septembre au large de la Nouvelle-Écosse. Une à une, les 229 victimes ont été nommées avec respect.

Une semaine exactement après le terrible drame, les petites communautés de la côte ont tenu à dire aux proches: « Ceux que vous ai-

mez font spirituellement partie de notre communauté. Nous ne les oublierons jamais. »

C'est le révérend Richard Walsh, présent presque jour et nuit sur les lieux depuis la tragédie, qui a rendu ce vibrant témoignage, au début de la cérémonie qui se déroulait en plein air, dans la cour de l'école primaire de Indian Harbour, un hameau situé près de Peggy's Cove.

Dans la foule, les proches des victimes se penchaient les uns sur les autres pour vivre ce moment intense avec les communautés qui travaillent sans relâche pour récu-

pérer les victimes et le matériel qui servira à l'enquête.

Plus de 1000 personnes, se servant les coudes, ont donc voulu consoler les proches qui se tenaient sous un chapiteau, entourés du premier ministre Jean Chrétien, de sa femme Aline Chrétien, du président suisse Flavio Cotti, du premier ministre Russell MacLellan et de nombreux dignitaires. L'ambassadeur des États-Unis au Canada, Gordon Griffin, était également sur place.

Voir NOUS en A2

■ Autres textes, page B7



PHOTO REUTERS

Le président Bill Clinton s'est adressé aux élèves de l'école primaire Hillcrest d'Orlando, hier. Clinton s'est rendu en Floride pour appuyer le candidat démocrate au poste de gouverneur, Buddy MacKay.

INDEX

Petites annonces

- index	C4
- immobilier	C4 et C5
- marchandises	C5 et C6
- emplois	C6
- automobile	C6, D14

- affaires

Arts et spectacles	E2
	D5 à D11
- horaire spectacles	D10
- horaire télévision	D6
Bandes dessinées	C6

Bridge

Décès	D14
Économie	D15
Économie	E1 à E10
Feuilleton	C7
Êtes-vous observateur?	C4

Horoscope

Loteries	C5
Quoi faire	A2 et A14
Monde	C1 à C3
Mots croisés	C5 et S10
Mot mystère	C7
Opinions	B3

Politique

Quoi faire	B1, B4 à B7
Rive-Sud	D12
Tableid Sports	A11
- Réjean Tremblay	S5

ÉDITORIAL

Une belle occasion
- Pierre Gravel

page B2

MÉTÉO

Passages
nuageux
Max. 19, min. 9
Cahier Sports,
page 16



Suites de la une

Ottawa dit aussi non aux Expos

OTTAWA / Suite de la page A1

De toute façon, les Expos n'ont pas grand-chose à espérer d'une éventuelle rencontre, ajoute le ministre Cauchon, « porteur » du dossier au sein du cabinet Chrétien.

Au mieux indique M. Cauchon, les Expos pourraient bénéficier d'un arrangement particulier pour l'achat du terrain qu'ils convoitent tout juste au sud du Centre Molson, dans le quadrilatère formé des rues Saint-Jacques, Peel, de la Montagne et Notre-Dame. Et encore, précise le ministre Cauchon, cela dépendra des négociations avec le propriétaire du terrain, la Société immobilière du Canada (SIC), à qui le gouvernement ne permet pas de faire des prix d'ami.

Les Expos ont jusqu'à la fin novembre une option d'achat sur ce terrain évalué entre 18 et 20 mil-

lions de dollars. Le président des Expos s'est engagé auprès des dirigeants de la SIC à présenter un rapport d'étape pour la fin septembre pour déterminer s'il demande une prolongation de son option.

Quant aux autres formes d'aide directe ou indirecte, soit une subvention, un prêt, un allègement fiscal ou encore une entente particulière visant l'impôt payé par les joueurs, le niet est aussi ferme à Ottawa qu'à Québec.

« C'est hors de question, tranche M. Cauchon. Tout argent que le gouvernement ne touche pas, peu importe la raison fiscale, c'est de l'argent que nous n'avons pas, de l'argent des contribuables. »

Claude Brochu, qui a déjà rencontré les ministres Marcel Massé, Alfonso Gagliano et Martin Cauchon, en plus du chef de cabinet du premier ministre Chrétien, Jean Pelletier, aura beaucoup à faire

pour réussir à Ottawa là où il a échoué à Québec.

« On ne ferme pas la porte, mais les possibilités que nous avons ne sont pas grandes, explique Martin Cauchon. Il ne faut pas s'attendre à ce que le gouvernement mette des sous là-dedans. »

Outre l'ampleur du projet, jugé beaucoup trop coûteux par Ottawa, le cabinet Chrétien se pose de nombreuses autres questions.

« Ont-ils ouvert le capital-action, comment financent-ils le stade, combien d'argent ont-ils amassé auprès du privé, le projet est-il viable? » énumère Martin Cauchon.

Pour le moment, le projet de Claude Brochu souffre d'un manque de crédibilité et de transparence aux yeux des ministres du gouvernement Chrétien, qui savent très bien qu'une vaste majorité de leurs électeurs ne veulent pas que

les fonds publics servent à enrichir les sportifs professionnels.

Malgré des mois de cabale, M. Brochu n'a visiblement pas réussi à changer cette perception au sein de la classe politique.

À Ottawa, on voudrait que le président des Expos puisse s'engager à financer son stade par l'augmentation de l'achalandage promise par son projet. Mais Claude Brochu ne peut prendre un tel engagement, parce que l'augmentation des ventes des Expos servira en fait à payer les joueurs et non à financer leur nouveau stade.

Dans ces conditions, concluent les politiciens, toute aide gouvernementale pour la construction du stade serait politiquement suicidaire.

« Les contribuables devraient payer parce que la Ligue nationale de baseball n'impose pas de plafond salarial... J'ai un problème avec ça », conclut Martin Cauchon.



Priscille Leblanc, porte-parole d'Air Canada

Air Canada: les pourparlers se corsent avec les pilotes

AIR CANADA / Suite de la page A1

Dès qu'une entente de principe sera intervenue, il faudra compter deux jours avant la tenue d'un vote de ratification. Air Canada pourrait reprendre ses vols intérieurs dans les 24 heures suivant le résultat du scrutin, puis ses vols internationaux.

Le principal concurrent d'Air Canada, les Lignes aériennes Canadiennes International, a prévu aujourd'hui dix vols de plus à son horaire, surtout dans les grands marchés comme Montréal, Toronto, Vancouver, Halifax, Calgary, Edmonton et Winnipeg.

Les pilotes de Canadien appuient leurs collègues d'Air Canada, a indiqué hier un porte-parole, le capitaine Jay Slot.

« Nous nous inquiétons particulièrement des conditions de travail et de ce que les longs vols obligent les pilotes à travailler trop longtemps », a-t-il fait savoir par communiqué.

M. Slot a dit que les indemnités accordées aux pilotes de ligne au Canada sont « plus de 30 % inférieures » à ce que les partenaires américains et européens d'Air Canada et de Canadien versent à leurs pilotes.

Air Canada a mis à pied quelque 9500 employés, mais maintenu les services dans la plupart de ses billetteries et à son centre d'appel.

La société Cara Operations, qui prépare les repas servis à bord des appareils d'Air Canada, a mis à pied près d'un millier de personnes.

PLAGIAT

Précision

■ Hier, dans un article qui relatait les problèmes du propriétaire d'un site Internet qui se dit victime de plagiat, nous avons inversé les noms des entreprises des antagonistes. Jean-Pierre Cyr est propriétaire du site Réseau Contact. Il accuse David Couture, l'administrateur du site Réseau Rencontre, d'avoir copié son site. Toutes nos excuses.

Nous / Suite de la page A1

Les proches ont pleuré en silence, au cours de cette cérémonie des plus touchantes, sans l'intervention directe des dignitaires. C'était avant tout un service religieux, multiconfessionnel, avec la participation des enfants du village qui ont exécuté un chant d'adieu.

« Vous ne vous êtes pas interrogé deux fois avant de chauffer vos bottes, d'empoigner vos lampes de poche pour partir sur la mer mercredi dernier, dans l'espoir d'aider les autres. Jamais nous n'oublierons ce que vous avez fait », a témoigné Claire Mortimer, fille d'un ancien dirigeant du *New York Time*, mort dans la tragédie.

Tout le long de la route sinueuse qui conduit à Indian Harbour, en passant par Peggy's Cove, les résidents avaient écrit devant leurs

portes des messages de sympathie, d'encouragement à l'endroit des proches des victimes.

Un moment, l'intensité était si grande que l'on avait l'impression que les participants à la rencontre s'adressaient directement aux victimes qui se trouvent encore dans la magnifique baie Saint Margaret.

Un moment très fort de cette cérémonie a été l'intervention de la cinéaste micmaque Catherine Anne Martin qui, au son du tambour qui voulait rappeler le battement du coeur, a interprété un vieux chant pour rappeler le cycle de la vie, la naissance et la mort et, également, la beauté de la mer, qui peut devenir un endroit de repos. « Nous ne mourons jamais! » a affirmé cette artiste, provoquant les plus vives émotions chez les proches présents.

Un hélicoptère a laissé tomber une couronne dans la baie, au mo-

ment de la cérémonie, ultime adieu aux victimes. Deux coups de canon et une pièce à la cornemuse ont clôturé la cérémonie.

Tout le long de la cérémonie, les célébrants des différentes communautés religieuses ont longuement rendu hommage aux sauveteurs, bénévoles, experts qui ont travaillé à soulager les souffrances ces derniers jours.

Une trêve

Les enquêteurs de Transports Canada n'ont pas tenu leur habituelle conférence de presse, hier, par respect pour le déroulement de la cérémonie. Le président du Bureau de sécurité des transports, Benoît Bouchard, était d'ailleurs présent à la cérémonie, hier soir, de même que son porte-parole Vic Gerden qui résume habituellement les activités de la journée.

Des plongeurs ont cependant en-

trepris des recherches plus pressantes hier, avec de nouveaux équipements, pour récupérer la deuxième boîte noire qui pourrait donner des informations sur les toutes dernières conversations dans la cabine de pilotage, avant le plongeon final.

Un navire américain, le *USS Grapple*, une remorque gigantesque, est sur place à Peggy's Cove, pour tenter de remonter les pièces importantes de l'appareil, localisées au cours des derniers jours. Ces parties du fuselage, selon les informations qui filtrent à Halifax, renfermeraient plusieurs corps.

Entre-temps, une première poursuite relative à l'accident a été intentée hier, à New York, par le boxeur Jake LaMotta, dont le fils Joseph se trouvait à bord du vol 111 de la Swissair. La poursuite allègue que l'accident a été provoqué par un problème technique, électrique.

Kenneth Starr envoie son rapport sur l'affaire Lewinsky au Congrès

KENNETH STARR / Suite de la page A1

Le président de la Chambre, Newt Gingrich, avait annoncé dans la journée qu'il était favorable à ce que ce rapport soit rendu public, mais affirmé que personne ne pourrait le consulter avant que la Chambre ne se prononce sur les modalités de son examen. Un vote sur ces modalités n'interviendra pas avant demain.

D'ici là, les boîtes seront gardées dans une pièce sans fenêtre, dont les verrous viennent d'être changés.

L'envoi de ce rapport historique a pris de court tant la Maison-Blanche que le Congrès, les pronostics les plus optimistes ne s'attendant pas à ce que Starr agisse avant vendredi.

Kenneth Starr enquêtait depuis janvier sur de possibles parjure, subornation de témoins et obstruction de la justice de la part de Clinton pour cacher sa liaison avec l'ancienne stagiaire de la Maison-Blanche, Monica Lewinsky, 25 ans.

L'envoi du rapport a surpris Clinton en déplacement en Floride, au terme d'une journée où le président avait passé son temps à s'excuser de l'affaire Lewinsky, tant auprès des élus démocrates que de ses compatriotes, pour tenter de regagner leur confiance.

« J'ai laissé tomber ma famille, j'ai laissé tomber ce pays », a-t-il dit lors d'une collecte de fonds démocrate à Orlando. « Je suis déterminé à regagner la confiance des Américains et à ce qu'une chose pareille ne se reproduise plus », a-t-il ajouté.

Dans la matinée, le président s'est entretenu avec les dirigeants démocrates de la Chambre, leur demandant également pardon.

« Nous avons vu un père, un mari, le chef de notre pays qui était repentant et profondément désolé de ce qu'il a fait », a commenté le no 2 démocrate à la Chambre, David Bonior, après la rencontre.

Selon la Loi sur les procureurs indépendants, Starr, qui enquête depuis plus de quatre ans sur divers scandales associés aux Clinton, dont l'affaire Lewinsky, était tenu d'envoyer son texte au Congrès s'il estimait avoir découvert « des informations substantielles et crédibles qui peuvent constituer la base d'une destitution ».

Selon la Constitution, c'est désormais au Congrès de déterminer si ces informations constituent

d'éventuels actes de « trahison, corruption, ou autres crimes et délits » passibles de destitution.

Le rapport devra d'abord être examiné par la Commission des affaires judiciaires de la Chambre. Celle-ci aura la charge de déterminer s'il y a effectivement matière à destitution, avant de saisir éventuellement toute la Chambre, puis le Sénat.

Pendant des mois, Bill Clinton avait nié une liaison avec Monica Lewinsky. Mais le 17 août, contraint à témoigner sous serment par Starr, il avait reconnu devant les Américains « une relation délicate » avec la jeune Californienne. Il s'en est depuis excusé à plusieurs reprises. Il a cependant toujours nié tout parjure, obstruction de la justice ou subornation de témoin pour cacher cette liaison.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650 - Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 150

à quatre chiffres : 5770

6/49: 10 30 37 44 47 49 Compl. 11

avec extra: 3 9 9 2 1 5

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;

■ à Anjou: Centre de Transport Anjou, 8150, rue Larrey, de 9 h 15 à 15 h 15.

Objectif: 70 donneurs;

■ à Montréal: restaurant El Toro, 1647, rue Fleury Est, de 14 h 30 à 20 h 30.

Objectif: 150 donneurs;

■ à Montréal: caserne des pompiers, 523, place Saint-Henri, de 14 h 30 à 20 h 30.

Objectif: 100 donneurs;

■ à Saint-Camille: centre culturel Patrick-Lepage, 9950, boul. Saint-Camille, de 14 h à 20 h. Objectif: 125 donneurs;

■ à L'Annonciation: centre de la Vallée de la Rouge, 1500, rue des Cyprès, de 14 h à 20 h.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le sentier du Centenaire

■ Il y a trois ans cet automne, dans la foulée des activités du 100e anniversaire du parc du Mont-Tremblant, on inaugurerait le sentier du Centenaire, une piste tracée sur les crêtes du massif de la Vache noire. Ce joyau est devenu le sentier préféré de bon nombre de marcheurs, surtout lorsque les montagnes s'enflamment de couleurs d'automne. S'offre alors au regard du marcheur un bien beau spectacle. Un reportage à lire, demain, dans le Week-end sportif du cahier Sports.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez-vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix; faites le 1.

Est-il normal, selon vous, que Québec approuve la nomination du directeur du Service de la police de la CUM?

Croyez-vous en l'avenir de l'aéroport de Mirabel? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 73 %
Non: 27 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Dumoulin
Technique d'installation
Gaz Métropolitain
GERMAIN LARIVIERE
L'UNIQUE ENTREPRISE DE LA MAISON

25 000 \$ en prix à gagner avec **La Presse**

Tous les détails dans le cahier

Mon toit

La Presse

SAMEDI!

Montréal métro

Le ministre Bélanger presse Sarrazin de ramener le SPCUM dans Carcajou

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, presse le nouveau directeur de la police de la CUM, Michel Sarrazin, de revenir sur la décision de ses prédécesseurs, Jacques Duchesneau et Claude Rochon, et de relancer rapidement la participation de son organisation à l'escouade de lutte antimotards Carcajou.

Tout en se défendant d'avoir été opposé à la nomination de M. Rochon comme directeur permanent du SPCUM, M. Bélanger a levé hier le voile sur un nouveau pan de ses relations difficiles avec ce dernier en indiquant qu'il désapprouvait le retrait de la police de la CUM de Carcajou et ne comprenait pas le retard qu'elle met à bâtir les unités mixtes de lutte contre le crime organisé qu'il réclame depuis mai.

« J'aurais préféré que ces unités mixtes à Montréal soient déjà sur pied », a-t-il admis, avant de souligner que dans certaines régions, comme celle de Sherbrooke, leur constitution allait bon train. Québec a réservé 20 millions sur trois ans pour la création de telles unités dans six centres urbains.

Le ministre, qui doit rencontrer les représentants de la CUM aujourd'hui, leur demandera donc de retourner dans Carcajou avec la Sûreté du Québec et de lancer les bases des unités mixtes au plus vite. « Pour moi, c'est vital, dans les meilleurs délais. »

Il a répété qu'il n'était pas d'accord avec le constat fait par le SPCUM en février lors de son retrait de Carcajou. Alors adjoint du directeur Duchesneau, Claude Rochon avait affirmé que l'essentiel des objectifs de Carcajou avait été atteint. « Le but n'est pas atteint, au contraire, tranche le ministre. Il faut redoubler d'ardeur. »

La CUM ne se laisse toutefois pas impressionner par l'impatience du ministre. Hier soir, la présidente du comité exécutif de la



La nomination du nouveau directeur de police, telle que recommandée par la CUM, a été entérinée hier par le Conseil des ministres. Michel Sarrazin entrera en fonction le 1^{er} octobre.



Le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, se défend d'avoir été opposé à la nomination de Claude Rochon comme directeur permanent du SPCUM.



Claude Rochon, directeur intérimaire depuis le départ de Jacques Duchesneau en politique municipale, s'était publiquement opposé au ministre Bélanger il y a quelques mois.

CUM, Vera Danyluk, a répété à La Presse qu'elle tenait à discuter d'abord de la question globale des services spécialisés de police avant de s'engager à nouveau dans Carcajou ou ailleurs.

« Par le passé, on a participé à ces unités juste pour se retrouver à la fin de l'année dans une position où il fallait aller quémander ce que ça avait coûté, insiste Mme Danyluk. Il n'est pas question de se commettre pour une chose quand on sait très bien que dans l'île de Montréal, la problématique est plus globale. »

La CUM réclame depuis longtemps que

Québec la compense financièrement pour les 64 millions que lui coûtent ses services spécialisés. Ailleurs, ces escouades sont fournies gratuitement par la Sûreté du Québec.

« Dire qu'on va régler tout le problème avant de remettre sur pied des unités mixtes sur le crime organisé, je crois qu'on ne peut pas attendre ça, réplique le ministre. La population ne peut pas attendre ça. Il y a un comité qui est en place et qui va examiner toutes les hypothèses sur la fiscalité où on pourrait régler ça de façon permanente. »

Malgré cette nouvelle prise de bec, la nomination du nouveau directeur de police, tel-

le que recommandée par la CUM, a été entérinée hier par le Conseil des ministres. M. Sarrasin entrera en fonction le 1^{er} octobre pour un mandat de cinq ans. Il a été préféré par la CUM à Claude Rochon, directeur intérimaire depuis le départ de Jacques Duchesneau en politique municipale. M. Rochon s'était publiquement opposé au ministre Bélanger il y a quelques mois, quand ce dernier a voulu retourner à la maison les policiers de l'affaire Barnabé à qui on avait échangé des jours de suspension contre des jours de vacances. L'affaire est maintenant devant les tribunaux.

Les policiers déçus de la nomination de Michel Sarrazin

ÉRIC TROTIER

Il flottait une sorte de vent de déception et de tristesse, hier matin, au quartier général de la police de la CUM, ainsi que dans les postes d'enquêteurs.

C'est qu'une bonne partie de l'état-major de la police a été secouée d'apprendre que la Communauté urbaine de Montréal avait préféré l'élève au maître en nommant Michel Sarrazin au poste de directeur du SPCUM à la place de Claude Rochon.

« On est déçu. Pas parce qu'on ne veut pas de M. Sarrazin. Mais plutôt parce que nous sommes persuadés que M. Rochon était le meilleur homme pour accomplir la tâche », disaient tous les policiers rencontrés par La Presse.

Il faut dire que la nomination de M. Sarrazin s'est faite dans une ambiance de querelle à peine avouée entre le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, et le directeur par intérim du SPCUM, Claude Rochon, lequel avait résisté à plus d'une reprise aux demandes du ministre depuis qu'il avait été appelé à remplacer Jacques Duchesneau après la démission de celui-ci, en avril.

Après avoir longuement hésité entre les deux candidats, et après que le ministre Bélanger eut « suggéré » à la présidente de la CUM, Vera Danyluk, de lui soumettre les deux noms afin qu'il tranche lui-même la question, la CUM a recommandé mardi le nom de M. Sarrazin.

Âgé de 48 ans, Michel Sarrazin est au Service de police de la CUM depuis 1970. N'étant pas un policier haut en couleur, n'ayant jamais travaillé au sein des grandes équipes d'enquêteurs, il a toutefois gravi les échelons un à un, avant d'occuper le poste de commandant du district 52 (Hochelaga-Maisonneuve), puis du district 33 (centre-ville). Nommé directeur adjoint en 1996 pour participer à l'implantation des postes de quartier, il a été promu adjoint de Claude Rochon à partir de la nomination de ce dernier, au printemps dernier.

Tous les policiers, contactés par

La Presse ont fait remarquer que M. Sarrazin était reconnu pour ses compétences. Toutefois, ils ont ajouté que le nouveau directeur est loin d'avoir l'expérience de gestion et la grande crédibilité de Claude Rochon, qui était manifestement le choix des policiers.

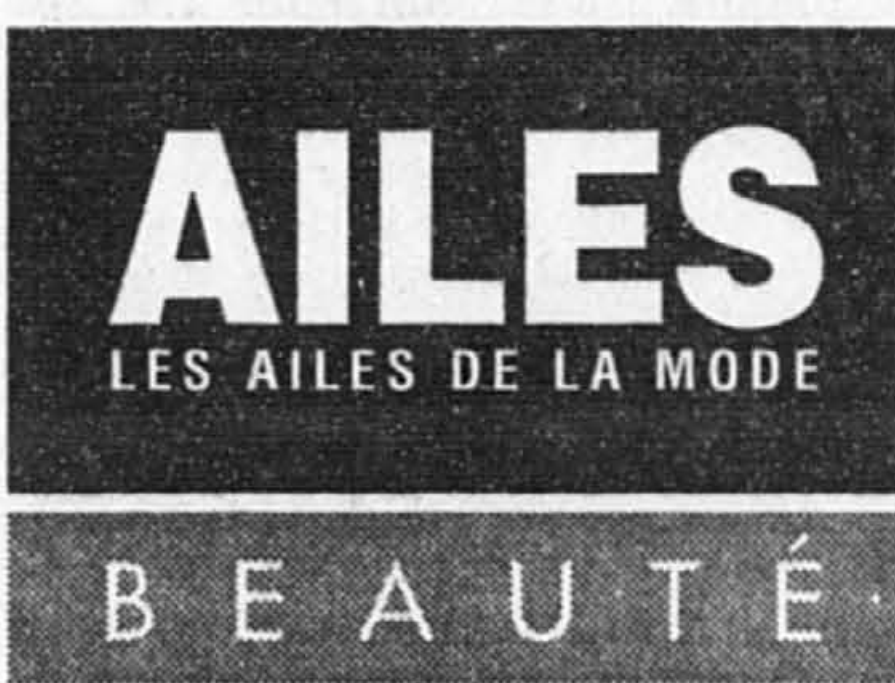
Les vieux routiers ont également souligné qu'avec cette nomination, l'état-major de la police risque de se retrouver encore plus dépourvu des policiers-experts qui ont fait la réputation du SPCUM. Depuis deux ans, en effet, les Pierre Cyr (ancien adjoint de Jacques Duchesneau), M. Duchesneau, Pierre Sangollo (ancien responsable des enquêtes criminelles et de Carcajou), John Dalzell et autres ont tous quitté leurs fonctions alors qu'ils auraient pu donner de bonnes années au service de police.

« Avec ce qui vient de se passer, c'est sûr que Claude Rochon va lui aussi prendre sa retraite, explique un autre. Ceux qui voudront lui rester fidèles vont sans doute aussi précipiter leur départ. »

Les policiers croient que M. Rochon a été écarté pour des raisons politiques. On se rappelle qu'il avait résisté au ministre Bélanger qui lui demandait d'appliquer les sanctions imposées à deux policiers impliqués dans l'affaire Barnabé (ceux-ci avaient échangé leurs sanctions contre des congés accumulés). Par la suite, M. Rochon s'est opposé au projet du ministre de donner plus de pouvoirs d'enquête à la Sûreté du Québec sur le territoire de la CUM.

Ces prises de position ont fortement déplu au ministre. Ironiquement, c'est précisément pour les mêmes raisons que les policiers du SPCUM auraient préféré que M. Rochon reste en place. « Non seulement il était droit et honnête, mais en plus il savait se tenir debout face aux politiciens », a dit un policier.

Quoi qu'il en soit, Michel Sarrazin a désormais un budget de 400 millions et 4500 policiers à gérer. Il prêterait serment le 17 septembre.



Je me fais plaisir

La prime Estée Lauder

9 PETITES MERVEILLES



Avec tout achat de 26 \$ de produits Estée Lauder, recevez :

- Le rouge à lèvres All-Day Café latte,
- Plus que Mascara formule Hydro-Fortifiante noir,
- Quatuor d'ombres à paupières Compact Disc,
- Crayon définition des lèvres Spice,
- Tonique purifiant Clean Finish,
- Crème nourrissante raffermissante Skin Perfecting,
- peigne Estée Lauder,
- échantillon double deluxe de Dazzling Gold et Silver,
- pochette à cosmétiques.

Une prime par personne, jusqu'au 20 septembre 1998 ou jusqu'à épuisement des stocks.

ESTÉE LAUDER

Ayez bonne mine en un rien de temps! Fruition Extra illumine, embellit, répare et améliore votre teint. 30 ml; 55 \$, 50 ml; 87 \$.



L'événement Estée Lauder

Du 11, au 13 et du 18 au 20 septembre, venez vous faire maquiller gratuitement par les professionnels Estée Lauder. Réservez votre place dès maintenant.

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537	CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537	PLACE STE-FOY (418) 652-4537
---	--	--

Les Hells Angels attaquent les Rock Machine à la tête pour écarter les Bandidos du Québec

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

À la veille de l'élection aux États-Unis d'un nouveau chef du gang de motards Bandidos, les Rockers, forts de l'acquittement de cinq des leurs accusés d'un meurtre, ont entrepris d'affaiblir davantage les Rock Machine en assassinant leurs leaders.

En agissant de la sorte, les Rockers, groupe de combat des Nomads, club élite des Hells Angels, veulent démontrer à la direction des Bandidos qu'elle n'a pas de raison de venir établir un chapitre au Québec pour travailler avec les Rock Machine parce que ce gang est presque anéanti.

En perte de vitesse principalement à cause de l'incarcération de plus de la moitié de ses membres, les Rock Machine ne sont actuellement pas très compétitifs avec les Hells pour le contrôle de la drogue. Mais une alliance avec les Bandidos leur permettrait de reprendre du poil de la bête.

C'est là l'hypothèse émise, hier, par deux spécialistes de la lutte contre les bandes de motards; Guy Ouellet, de la Sûreté du Québec, et Jacques Lemieux, prêt par la Gendarmerie royale du Canada au Service de renseignement criminel à Ottawa.

Trois candidats sont en lice pour devenir président des Bandidos. Le plus connu est Georges Wegers qui est déjà venu rendre visite aux dirigeants des Rock Machine à Québec. Leur rencontre avait été interrompue par la police de Québec.

Wegers est favorable à l'idée d'ouvrir un chapitre québécois, tandis que ses deux adversaires ne le sont pas. L'élection est prévue pour la mi-septembre.

Selon les forces policières, les Rockers ont le vent dans les voiles depuis l'acquittement de cinq des leurs le 17 juillet dernier. Le verdict des jurés a réellement surpris les policiers et la Couronne, car ils croyaient que le délateur Aimé Simard avait excellé dans son témoignage et que la preuve était blâmée.

Le caporal Richard Bourdon, de Carcajou, a souligné qu'entre le 18



L'assassinat lundi de Jonny Plescio, 34 ans, l'un des trois chefs des Rock Machine, donne lieu à un travail concerté des forces policières. Le corps de Plescio a été retrouvé criblé de balles dans la maison qu'il habitait dans le quartier Saint-François à Laval.

décembre 1997, journée de l'arrestation de Mom Boucher, et l'acquittement des cinq Rockers, il n'y avait pas vraiment eu de véritable attentat dans la région de Montréal, mais que c'était reparti de plus belle depuis.

« Se trouvant invulnérables, les Rockers ne se croient plus "arrêtables", explique le sergent Ouellet. Ils vont suivre le plan de match établi avec l'assentiment de Mom Boucher. Il faut qu'ils se dépêchent de le terminer avant le début du procès Boucher. »

De son côté, M. Lemieux pense que les Rockers vont tout faire pour éliminer ce qui reste des hommes forts des Rock Machine avant l'élection chez les Bandidos.

Il se pourrait aussi que les Dark Circle, escadron de la mort des Rock Machine, reprennent du service dans la lutte contre les Hells. M. Lemieux a expliqué que les « semblants de motards » que sont les Rock Machine se sont regroupés avec l'Alliance et les Dark Circle pour lutter contre les Hells dans le commerce de la drogue.

Le sergent Ouellet émet cepen-

dant quelques réserves au retour dans la lutte des Dark Circle. « À l'exception de Brunetti et de Roy, d'ex-véritables Rock, et d'un ou deux autres, tous les autres avaient convenu de rejoindre les Dark Circle afin de vivre un "power trip" et lorsqu'ils ont senti la soupe chaude, ils se sont dépêchés de plaider coupable afin d'aller se réfugier en prison », a-t-il ajouté.

Vingt coups de feu

L'assassinat lundi de Jonny Plescio, 34 ans, l'un des trois dirigeants des Rock Machine encore en liberté, donne lieu à un véritable travail de concertation entre les forces policières. Hier matin, des enquêteurs de la Sûreté municipale de Laval ont rencontré des collègues de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ. Par contre, un spécialiste de Carcajou s'est rendu mardi sur la scène de découverte du corps de Plescio dans la maison qu'il occupait depuis quelques mois au 8175, rue Katia, dans le quartier Saint-François.

« Nous ne savions pas que Plescio habitait à cet endroit. Nous ne

savons pas non plus où se trouvent Paul Porter et Serge Merlin Cyr », a indiqué le caporal Bourdon. Porter et Cyr sont des fondateurs des Rock.

Pour sa part, le sergent Réjean Simard, des affaires publiques de la police de Laval, a mentionné que les tuteurs avaient tiré pas moins de 20 coups de feu en direction de Plescio. « Nous devrions savoir demain combien de projectiles ont atteint la victime », a-t-il précisé.

Par ailleurs, une récompense de 5000 \$ est offerte à toute personne qui permettra d'appréhender les assassins de Maurice Ouellet, 53 ans. Il a été tué, le 10 août, à son domicile de Saint-Lin.

Dans un communiqué, la SQ dit que c'est devant la gratuité de ce meurtre qu'une récompense est offerte. Cet assassinat est survenu quelques jours après que Richard Bam-Bam Lagacé, un membre actif des Rock, eut été tiré à bout portant alors qu'il sortait du centre sportif de Saint-Lin. Il se pourrait qu'il y ait un lien entre les meurtres de Maurice Ouellet et de Richard Lagacé.

Un autre sympathisant des Hells tué à Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

Pierre Simard, que les policiers de Québec relient au gang de motards les Hells Angels, a été abattu au moment où il quittait l'appartement de sa copine, vers 22 h 25, mardi. Il se trouvait dans le stationnement arrière de l'immeuble à logements. Il devait se trouver à la maison de transition à 23 h.

Le responsable de la maison de transition où logeait Pierre Simard affirme que rien ne laissait croire que l'homme de 29 ans avait repris du service dans les milieux criminels.

Jean-Pierre Bérubé, directeur au Centre correctionnel communautaire Marcel-Caron, a indiqué hier que Simard « fonctionnait très bien ». L'homme respectait ses conditions de semi-liberté à la lettre, dit-il.

Selon les témoignages et indices recueillis par les policiers, deux armes à feu différentes auraient été utilisées par un seul meurtrier, qui a criblé sa victime de balles. Seule l'autopsie permettra de déterminer combien de coups l'ont atteint, mais il y en a au moins cinq, selon la porte-parole de la police de Québec, Darie Bertrand.

Pierre Simard présentait un lourd dossier judiciaire. Sa première condamnation remonte à 1988, alors qu'il était âgé de 18 ans. En 1994, il a éclopé d'une peine de cinq ans de pénitencier pour des infractions de complot et trafic de stupéfiants, vol, recel, fabrication et utilisation de faux.

L'homme était en libération d'office et vivait au Centre Marcel-Caron depuis le 20 mars 1998. Son séjour devait prendre fin le 21 novembre 1999.

Ce meurtre est le huitième relié à la guerre des motards à survenir dans la région de Québec depuis le début de l'année.

Mais selon Darie Bertrand, il est imprudent de relier le meurtre de Pierre Simard à celui de Johnny Plescio, un important membre des Rock Machine tué à Laval.

L'argent est roi. Il lui faut un château.

FONDS SCOTIA DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANAM* (\$ US)	
Rendement actuel	4,57%
Rendement sur 1 an	4,66%
FONDS EXCELSIOR SCOTIA DU MARCHÉ MONÉTAIRE* (\$ CAN.)	
Rendement actuel	4,14%
Rendement sur 1 an	3,37%
*Au 31 août 1998	

***** Fonds Scotia du marché monétaire CanAm
«Ce fonds relativement récent affiche, par rapport aux autres fonds, une performance d'ensemble des plus impressionnantes.»
— DUFF YOUNG'S 1998 FUND MONITOR

CPG ENCAISSABLE	
	4,50%
— Remboursable après 30 jours sans pénalité	
— Durée de 1 an	

Les fonds du marché monétaire et les CPG encaissables de la Banque Scotia® représentent un abri sûr pour votre portefeuille.

En fait, ils pourraient vous offrir l'abri rêvé, loin des turbulences du marché. À court terme, ils protégeront votre argent, le temps que les marchés — et vos nerfs se calment. Par les temps qui courent, ils offrent un bon rendement. Et, comme il s'agit de liquidités, vous serez toujours en mesure de saisir les opportunités

qui se présentent. Si vous souhaitez en savoir davantage ou si vous avez besoin d'aide pour décider de ce qui vous convient, contactez-nous ou passez à la succursale Scotia la plus proche.

1 800 575-8888
www.scotiabank.ca



Banque Scotia

Qu'est-ce qui vous convient?™

*Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. ™ Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse. Des renseignements importants sur le Fonds Scotia du marché monétaire CanAm et sur le Fonds Excelsior Scotia du marché monétaire sont publiés dans le prospectus simplifié décrivant ces fonds. Ce document peut être obtenu auprès des représentants de Placements Scotia dans les succursales de la Banque Scotia et il est conseillé d'en faire une lecture attentive avant toute décision de placement. Les rendements annualisés s'appliquent à la période de sept jours se terminant le 31 août 1998. Le rendement est soumis aux fluctuations du marché et la valeur liquidative des parts n'est en aucune façon garantie. *Traduction non officielle.

Il y a aussi des flics pas cons

« Tu m'as coupé ma crisse, dans sa version bilingue, you cut me off, you bitch, ça vous intéresse, M. Foglia ? »

— Ça se passe en Ontario ?

— Non, non, sur la Rive-Sud, à Boucherville.

Josée Fréchette allait faire ses courses. Son fils de quatre ans était dans l'auto.

— Je roulais lentement, mais j'étais distraite. En entrant dans le parking du Jean Coutu, je coupe une voiture qui venait en sens inverse. J'étais complètement dans mon tort. J'ai freiné brusquement. L'autre aussi. C'est passé proche, mais il n'y a rien eu. On ne s'est pas touché. Je descends pour m'excuser. Le type est déjà sorti. Il fonce vers moi. Pas le temps de dire un mot, il me met sous le nez son badge de la police de l'Ontario. Police ! Police ! Il crie. Il m'ordonne, en anglais, de retourner dans ma voiture et de ne plus bouger. Il me dit que je suis en état d'arrestation. Un type en jeans. Il devait être en visite ou en vacances dans le coin. Police, police qu'il répète. Il m'ennuie à la fin.

— Police ? Fuck you ! Je lui dis. Je remonte dans ma voiture. Je rentre dans le stationnement du Jean Coutu. Je prends mon fils qui pleure par la main. J'entre dans le magasin. Je vois bien que le flic est entré dans le parking aussi, mais je ne m'occupe plus de lui. Quand je ressorts il est là, son cellulaire à la main. Sa voiture me barre le chemin.

— Je suis en train d'appeler la police, me dit la police.

— T'appelles qui tu veux, je lui réponds, mais si tu n'enlèves pas ton char je fonce dedans, tu comprends ? Et je l'aurais fait. Il a vite libéré le passage. Une heure après, deux policiers de la police municipale de Boucherville arrivent devant chez nous. Je les vois

débarquer par la fenêtre. Un gars, une fille, des jeunes. Les voisins sont sortis évidemment, oh, oh, la police, un samedi après-midi, chez Mme Fréchette...

— J'ai tout de suite senti que les deux jeunes policiers étaient mal à l'aise. Ils marchaient sur des oeufs. Plus tard ils me raconteront que l'autre fou voulait les accompagner pour venir m'arrêter. Non seulement ils ne m'ont pas arrêtée, mais ils m'ont encouragée à porter plainte. Ils m'ont dit que le flic de l'Ontario n'avait pas le droit de faire ce qu'il a fait. C'est pas comme s'il y avait eu un accident, un délit de fuite, ou si j'avais été ivre. Ils m'ont expliqué qu'un flic c'est comme un médecin, même quand il n'est pas de service, il a le devoir d'intervenir si quelque chose arrive. Mais dans mon cas, il n'était rien arrivé. Je l'avais coupé c'est tout. Puis j'étais descendue pour m'excuser. Il n'avait pas à s'imposer, à m'intimider, à me suivre, ni à me bloquer le chemin. C'était de l'abus de pouvoir. Je pouvais porter plainte si je voulais, ils enregistraient ma plainte. Ça m'a drôlement déprimé.

— Non non je ne veux pas porter plainte, je leur ai dit. Ils allaient partir, au revoir madame, mais juste avant de sortir, le gars a demandé à mon fils si ça lui plaisait de faire un tour de voiture de police ? Tu parles ! Ils l'ont emmené. Ils ont fait marcher la sirène et le gyrophare. Quand ils me l'ont rendu, il planait. Avant de se coucher, il a fait un grand dessin, une voiture de police et lui dedans. En passant devant le poste trois jours après, je suis entrée pour leur donner le des-



Pierre
FOGLIA

sin. La fille était là, elle était vraiment très très contente. Elle a dit attendez que mon collègue voie ça ! Pouvez pas savoir comme ces petites choses-là sont importantes pour nous.

— Il faut que je vous précise, M. Foglia, que tout cela est arrivé il y a un an et demi, mais quand j'ai lu votre chronique de la semaine dernière « Tu m'as coupé

mon crisse », cette histoire d'un officier de la Sûreté du Québec qui s'est conduit comme l'abruti de l'Ontario qui voulait m'arrêter, je me suis dit il faut absolument que je parle de mon aventure à M. Foglia pour qu'il sache qu'il y a aussi des flics pas cons et même très gentils avec une tête sur les épaules. J'espère que je ne vous ai pas ennuyé ?

Pas une seconde, madame.

MOMERIES - C'est la période des initiations dans les universités. On impose aux nouveaux toutes sortes de déguisements et de momeries plus ou moins drôles, une jeune fille qui entre en communication à l'UQAM cette année vient de m'appeler pour me demander de nommer dans ma chronique d'aujourd'hui « L'équipe numéro dix, initiation, baccalauréat en communication et journalisme »...

Voilà, c'est fait mademoiselle. Mais rappelez donc aux gens qui vous ont commandé ce

on se demandait si les étudiants n'allaient pas trop loin. Mais au moins, ils allaient quelque part.

MAUVAIS CASTING - C'est quoi la pub qui vous tombe le plus sur les nerfs à la télé, ces jours-ci ?

Moi, c'est celle des caisses pop.

Les caisses pop veulent nous dire qu'elles sont devenues modernes sans renier la petite épargne de leurs débuts. Parce qu'il est président des caisses pop, on a demandé à Claude Béland de passer ce message de modernisme et de fidélité, résultat : super crispant. Avec son air de faux-cul, Béland fait bien plus penser à un jésuite défroncé qui vient de piquer cinq piastres dans le panier de la quête pour s'acheter des revues cochonnes qu'à un banquier moderne qui aurait de la tradition.

Le casting le plus contre-productif de l'histoire de la pub.

LA MÉTÉO - C'est quoi le truc qui vous fait le plus de bien à la télé ?

Moi, c'est Jocelyne Blouin.

J'ai déjà dit beaucoup de mal de madame météo. J'en dis encore d'ailleurs. Presque tous les jours. Par une sorte de réflexe pavlovien, je commence à proférer des insanités à la seconde où elle apparaît à l'écran. Rien que je puisse répéter ici. Un chapelet d'imprécations, une litanie d'horreurs que je forge sur l'instant. Attention, rien de furieux, ni de convulsif qui demanderait une assistance médicale. Au contraire, à la fin je suis bien. Apaisé. Comme exorcisé.

Je sais que des tas de gens lisent cette chronique comme je regarde madame météo : pour « sortir le méchant ». Je veux leur dire deux choses. Un, je suis heureux de leur être utile. Deux, il va pleuvoir demain.

À .08, la voiture refuse de démarrer

Agence France-Presse
PESARO, Italie

Un étudiant de la faculté de mécanique de Camerino, dans le centre de l'Italie, a fait breveter un dispositif électronique, qu'il a baptisé « Stop Etir Car » permettant d'empêcher la mise en route du moteur si le conducteur a absorbé trop d'alcool.

En soulignant que son dispositif est destiné avant tout à limiter le nombre d'accidents du samedi soir, qui provoquent chaque week end en Italie plusieurs morts au retour des discothèques, Massimo Giardini a expliqué que les voitures ainsi équipées étaient destinées avant tout aux familles.

Avant de prêter sa voiture à ses enfants pour leur traditionnelle sortie du samedi soir, le père de famille mettra en route, « grâce à un code secret », un mécanisme semblable à un dispositif anti-vol, qui empêchera la mise en route du moteur si l'haleine du conducteur contient un taux trop élevé d'alcool.

Pour s'assurer que c'est bien le conducteur qui soufflera dans le tuyau du test, celui-ci a été disposé dans l'habitacle du côté du volant, a indiqué l'inventeur.

Heaton OITECH JOFA VIC
TITAN KOHO Canadien DEEASTON

LA LANCE ESCOMPTE

MISSION

BÂTONS DE HOCKEY

TITAN 9000,
KOHO 7000 ET
CANADIEN 6000
AU CHOIX

DEUX POUR 24.99

COOPER

CASQUE DE HOCKEY SK2000

APPROUVÉ ACNOR
rég: 59.99

19.99

CHRISTIAN DR

PATINS C.C.M. TACKS TT255

ENFANT rég:109.99
LANCE-ESCOMPTE 99.99
GARÇON rég:129.99
LANCE-ESCOMPTE 109.99
ADULTE rég:189.99
LANCE-ESCOMPTE 169.99

99.99

SHER WOOD VAUGHN

ITECH COMBO

VISIÈRE ET GRILLE
ITECH 920
rég:51.99

44.99

ÉQUIPEMENTS DE GARDIEN DE BUT:

3 MAGASINS SPÉCIALISÉS DANS L'ÉQUIPEMENT DE GARDIEN DE BUT

LAVAL-DEE-GREENFIELD PARK.

NOUS VENDONS LES MEILLEURES MARQUES: BRIAN'S, VAUGHN, HEATON, KOHO, BAUER, FERLAND, D&R, COOPER.

JUSQU'À 40%

DE RABAIS SUR PLUSIEURS MODÈLES DES ANNÉES ANTERIEURES.

VILLE ST-LAURENT
612, boul. Ste-Croix
747-6072

POINTE-AUX-TREMBALES
12510, rue Sherbrooke Est
645-1291

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3597, boul. St-Jean
626-7235

GREENFIELD-PARK
3261, boul. Taschereau
926-0660

MONTRÉAL
5916, rue Papineau
274-4429

LAVAL
382, boul. des Laurentides
669-2929

Heures d'ouverture: lundi à mercredi de 9h30 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00, dimanche de 9h00 à 17h00.
Prix en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à dimanche 27 septembre 1998.
Les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés.

VENTE ANNIVERSAIRE TITANESQUE!

INCROYABLE!

TÉLÉVISEUR COULEUR

• Menu par icône à l'écran

• Décodage pour multicanal possible

• Télécommande toutes fonctions

13"

179.99

SANYO

TÉLÉCOULEUR

• Télécommande universelle lumineuse

• Tube image noir à haut contraste

• Stéréo

• Sortie audio variable

PRIX ANNIVERSAIRE

299.99

GRATUIT!

Cassettes vidéo du film **TITANIC**

Avec tout achat de produits « Première classe »

Valeur de 24.99\$

Jusqu'à épuisement des stocks. Détails en magasin.

GRATUIT!

OBTENEZ 2 LAISSEZ-PASSER POUR LE PROGRAMME DOUBLE

EVEREST & Aerobates CIEL

IMAX MONTREAL VIEUX-PORT

Avec tout achat de 250\$ et plus à prix régulier. Jusqu'au 12 septembre 1998.

Aucun intérêt L'an 2000

PHÉNOMÉNAL!

• Dayton 4 têtes Hi-Fi stéréo

199.99

MAGNÉSCOPE HI-FI STÉRÉO

TEL QUE VU À LA TÉLÉ!

199.99

SUPER ACHAT!

Jusqu'à épuisement des stocks. 1 par famille.

149.99

MAGNÉSCOPE GOLDSTAR

Prix Club sans les frais d'adhésion!

149.99

TOSHIBA

TÉLÉCOULEUR À PROJECTION

• Écran forcé teinté à contraste élevé

• Télécommande universelle

• Image sur image

• Résolution horizontale de 800 lignes

• Système de grave ultra basse

• Syntoniseur 181 canaux

1998.88

SONY

RÉCEPTEUR STÉRÉO AUDIO/VIDÉO

2 HAUT-PARLEURS CINÉMA MAISON

LECTEUR DOUBLE PLATINE À CASSETTE

LECTEUR LASER 5 DISQUES

HAUT-PARLEURS CINÉMA MAISON

999.99

CINÉ MAISON

POLY SURROUND PRO-LOGIC

gratuit

999.99

THEATERVIEW

PRIX ANNIVERSAIRE

1998.88

* Sur téléviseurs de 999.99 et plus, produits audio de 999.99 et plus, mini systèmes de 799.99 et plus, radios d'auto de 599.99 et plus, caméscopes de 999.99 et plus, sur tous les électroménagers, meubles et produits en liquidation (sauf produits informatiques). S.A.C. Paiement mensuel minimum de 1,88% du montant financé. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin. Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 15 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

REPENTIGNY Galeries Rive-Nord (450) 581-1300	BROSSARD 8100 boul. Taschereau (450) 923-8100	CENTRE FAIRVIEW Entrée boul. Brunswick (514) 630-8815	CHÂTEAUGUAY 15 boul. St-Jean-Baptiste (450) 698-2005	DÉCARIE 680 boul. Décarie, Carrefour (514) 733-6900	DRUMMONDVILLE Carrefour Super Carrefour (450) 472-3124	LASALLE 7800 boul. Newman (450) 595-7800	LAVAL 3556 Autoroute 440, Décarie (450) 686-3556	LONGUEUIL 3714 Chemin Chambly (514) 255-3520	MONTRÉAL 3520 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520	ST-LÉONARD 4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550
SHERBROOKE 3280 boul. Portland (819) 346-6633	TROIS-RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 691-4520	ST-HUBERT 3839 boul. Taschereau (450) 445-1011	ST-HYACINTHE 2125 boul. Casavant O. (450) 771-2125	HAWKESBURY (613) 632-0441 CENTRE HAWKESBURY	GRANBY (450) 776-7844 LES HALLS DE GRANBY	ST-JÉRÔME (450) 431-6809 CARREFOUR DU NORD	SOREL (450) 746-4736 PROMENADES DE SOREL	JOLIETTE (450) 752-1255 GALERIES DE JOLIETTE	BELOIL (450) 446-3831 MAIL MONTENACH	LACHUTE (450) 562-0208 CARREFOUR ARGENTVIL

Montréal métro

L'EXPRESS
DU MATIN

Me Nadeau suspendu

■ En attendant de subir son procès sous des accusations d'entrave au travail de policiers de Laval et d'avoir conduit sa voiture alors que ses facultés étaient affaiblies, Me Jean Nadeau est suspendu avec solde de ses fonctions de vice-président du Comité de déontologie policière. Représenté par Me Pierre Poupard, Nadeau devrait connaître la date de son procès en cour municipale lundi prochain. Sa suspension durera jusqu'à la décision du juge qui présidera son procès. S'il est reconnu coupable d'entrave, le comité devra décider s'il peut continuer à entendre les plaintes déposées en déontologie contre des policiers. Me Nadeau a été arrêté le 2 juin dernier par deux agents alors qu'il roulait sur le boulevard Labelle, à Rosemère. Il était suivi depuis son passage dans le quartier Sainte-Rose. Lors de l'interception, il aurait fait savoir aux agents qu'il était membre du Comité de déontologie policière. Par la suite, des tests ont établi que son alcoolémie était de 160 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, deux fois plus qu'il n'est permis.

Le torchon brûle...

■ C'est l'impasse dans les négociations entre la direction d'Aéroports de Montréal (ADM) et le Syndicat des pompiers, responsables de la sécurité aux aéroports de Dorval et Mirabel. Le syndicat, membre de l'Alliance de la fonction publique du Canada, a demandé au ministère du Travail de ne pas nommer de conciliateur au dossier. Si le ministère accède à leur demande, les pompiers seront en position de grève générale le 29 septembre. La partie syndicale attribue l'échec de cette ronde de négociation à l'attitude de la direction d'ADM qu'elle accuse d'avoir modifié unilatéralement les conditions relatives aux assurances collectives.

Frais interurbains

■ Les circonscriptions téléphoniques de Montréal, de Boucherville (numéros commençant par 449, 641 et 655), de Longueuil (442, 448, 463, 468, 646, 647, 651, 670, 674, 677, 679 et 928) et de Varennes (652 et 929) pourront, dès samedi prochain, communiquer avec les abonnés de la circonscription téléphonique de Contrecoeur (numéros commençant par 587) sans frais d'interurbain. L'abolition de ces frais s'effectue en vertu de critères d'admissibilité au service régional approuvés par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Moins de feux de forêt

■ La forêt québécoise a été relativement épargnée cette saison par les incendies. En tout, 725 feux ont été signalés, comparativement à 765 en moyenne au cours des cinq dernières années. Ces incendies ont détruit 11 700 hectares de terres boisées cette saison, un bilan qui atteignait en moyenne 107 210 hectares ces dernières années. La Société de protection des forêts contre le feu explique que le temps suffisamment pluvieux de juin dernier est largement responsable de ce bilan moins dévastateur que celui des années passées. Les dépenses consacrées à l'extinction des feux ont atteint cette saison huit millions de dollars, alors qu'en 1995, par exemple, elles s'élevaient à 42 millions.

Deux Québécois premiers de classe

■ Deux candidats du Québec ont décroché les meilleures notes à l'examen d'admission nationale des comptables en management accrédités, qui s'est déroulé en juin. Nicolas Julien, de l'Université Sherbrooke, a rafilé la première place avec une note de 93 %. Carle S. Perron, de l'Université du Québec à Montréal, a terminé deuxième avec 92 %. Le taux de réussite des 592 candidats du Québec inscrits à l'examen est de 75,6 % alors qu'il est de 64 % au Canada.

L'avenir sur un timbre !

■ Rassemblés au Musée national des sciences et de la technologie, plus d'une centaine de jeunes se sont joints à Postes Canada pour marquer la première journée du concours de dessins qui illustreront les timbres du millénaire. Les quatre dessins deviendront des timbres-poste canadiens en l'an 2000.

HLM : vandalisme et intimidation ponctuent la grève des cols bleus

ANDRÉ NOËL

Les actes de vandalisme et les gestes d'intimidation se multiplient depuis le début de la grève des 145 cols bleus dans les tours d'habitations à loyer modique (HLM) de Montréal, affirme la Fédération des locataires de HLM.

« Ces dernières semaines, des locataires ont reçu des oeufs cassés sur leurs galeries, a dit hier Robert Pilon, coordonnateur de la Fédération. Des fenêtres ont été cassées dans certaines salles communautaires. Des bénévoles — des locataires qui aidaient leurs voisins à sortir leurs sacs d'ordures — ont reçu des lettres de menace.

« Ce n'est rien de grave. Mais il faut savoir que plusieurs locataires sont des femmes âgées. Elles ont peur. On aimerait que le syndicat les rassure, mais non. »

Jeudi dernier, la Fédération a organisé une réunion. Une trentaine de responsables de comités de locataires sont venus, ainsi que des représentants du syndicat (la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique) et de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM).

« Les deux représentants du syndicat ont dit aux gens qu'en vertu de la loi antiscab, n'importe quelle personne qui faisait le travail d'un gréviste pouvait être poursuivie, a dit M. Pilon. Les locataires ont demandé si cela signifiait qu'ils pourraient être eux-mêmes poursuivis s'ils faisaient du ménage.

« Les représentants du syndicat ont répondu que pour l'instant, leurs plaintes concernaient seulement des sous-traitants. Les gens ont compris qu'ils pourraient être eux aussi considérés comme des scabs. Un syndicat le moins progressiste aurait rassuré ces personnes, mais le syndicat des cols bleus ne semble pas avoir de vision sociale. »

La Fédération des locataires de HLM est elle-même un groupe militant. Elle a organisé des manifes-



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Les tapis ont été arrachés dans le hall d'un HLM, boulevard Maisonneuve, dans l'est de Montréal. Une locataire, Raymonde Patenaude, se garde bien d'accuser les grévistes. Elle fait elle-même le ménage, de façon bénévole.

tations devant les parlements pour exiger des subventions au logement social. Elle fait partie de Solidarité populaire Québec avec des syndicats et, en général, appuie les revendications syndicales. Dans ce cas-ci, le groupe affirme que le syndicat des cols bleus se montre peu sensible envers des personnes très

démunies.

« Les demandes du syndicat sont totalement irréalistes, estime M. Pilon. Il demande la semaine de quatre jours et une augmentation de la masse salariale de 40 % sans se soucier comment ce serait financé (60 % du financement est versé par le gouvernement fédéral, 30 %

Faute d'argent, Montréal entrepose des BPC à son usine de filtration d'eau Des Bailleurs

GILLES GAUTHIER

La Ville de Montréal entrepose depuis une dizaine d'années sur les terrains de son usine de production d'eau potable Des Bailleurs 156 barils contenant des déchets à haute teneur en BPC. L'administration municipale soutient qu'elle n'a pas assez d'argent pour les éliminer.

Le comité exécutif a plutôt approuvé hier des crédits d'environ 150 000 \$ et autorisé un appel d'offres pour faire disparaître du même endroit sept autres barils contenant des matières à faible teneur en BPC.

Les règlements du gouvernement du Québec indiquent que ces derniers doivent être éliminés d'ici le 1er décembre prochain. Montréal a

décidé de procéder pour éviter des amendes importantes et l'impact médiatique négatif que provoquerait une condamnation.

Québec demande que les déchets à haute teneur soient éliminés avant le 1er décembre 2000. Les barils d'une capacité de 45 gallons chacun de l'usine Des Bailleurs y resteront donc jusqu'à ce que la Ville ait trouvé l'argent nécessaire et peut-être jusqu'à la dernière minute. Le coût de leur évacuation est estimé à environ 400 000 \$.

Il n'y a aucun danger même si les BPC brûlaient, a soutenu hier l'ingénieur responsable des deux usines de filtration de la Ville, Michel Gagné. Il explique que les barils sont entreposés dans des conteneurs spéciaux reposant sur une

dalle de béton, derrière une clôture, sous l'oeil d'une caméra. « Le lieu est tout à fait conforme aux exigences du ministère de l'Environnement. »

Il ajoute que les installations sont inspectées régulièrement par les inspecteurs de LaSalle, l'usine étant située dans son territoire.

Et s'il y avait un incendie, les fumées et les contaminants ne se répandraient pas dans l'usine, où se trouvent les bassins d'eau, affirme M. Gagné.

Une partie des BPC a selon lui été expédiée en Europe avant qu'un décret du gouvernement fédéral n'en interdise l'exportation au début des années 90.

Le Service des travaux publics a demandé sans succès à l'adminis-

tration Bourque, lors de la préparation des budgets de 1997 et 1998, que les sommes nécessaires à l'élimination des BPC lui soient allouées.

Les crédits approuvés hier permettront également d'évacuer la presque totalité des BPC qui se trouvent au dépôt de l'ancienne carrière Miron et dont la teneur en matières dangereuses est faible.

Les BPC de Des Bailleurs proviennent de transformateurs qui se trouvaient dans l'usine. Ils coulaient parfois et, de dire M. Gagné, un certain Marc Lévy venait éponger le plancher et jetait les chiffons dans des barils qu'il avait apportés et qu'il expédiait peut-être... à Saint-Basile.

Têtes d'affiche

■ C'est sous la présidence d'honneur du ministre Jacques Léonard, que se tiendra le premier concert gala inscrit dans la Semaine des arts de Saint-Jovite. On a demandé à l'Orchestre symphonique de Laval, dirigé par Jean-François Rivest, de présenter quelques oeuvres bien connues, notamment *La flûte enchantée*, de Mozart. Le concert sera présenté le 19 septembre, à 20 h, à l'église de Saint-Jovite. Coût : 20 \$. Renseignements : (819) 425-6976 ou (819) 425-8531.

■■■

■ Ostéoporose Québec organise une soirée aux charmes asiatiques, le 23 septembre, au Jardin botanique. Placée sous la présidence d'honneur d'Anne Létourneau, cette activité-bénéfice comprend un buffet nippon et une cérémonie du thé. On pourra circuler dans les jardins d'Orient et surtout le Jardin de Chine, lors de cette soirée. L'argent recueilli sera injecté dans les services d'éducation, d'information et de référence (ligne téléphonique) d'Ostéoporose Québec. Renseignements : 369-7845, ou, sans frais, 1-877-369-7845.

■■■

■ La comédienne Anne Létourneau agit également comme présidente d'honneur de la campagne de sous-

cription de l'organisme Partage-action de l'Ouest-de-l'île, fonction qu'elle partage ici avec Terry Di-Monte. C'est aujourd'hui que cette première campagne de souscription doit être lancée. Les organismes qui bénéficieront de l'assistance financière de Partage-action sont : Perspective communautaire en santé mentale, l'Association d'entraide d'arthrite de l'Ouest-de-l'île, l'Association de l'Ouest-de-l'île pour les handicaps intellectuels, Refuge pour les femmes de l'Ouest-de-l'île, etc.

■■■

■ Gérard Proulx, vice-président pour la région Laval-Rive-Nord de la Banque Nationale, accompagnera Guy Mongrain (animateur de télévision) président d'honneur, pour annoncer que le tournoi de golf régional de la Banque Nationale avait permis de recueillir 25 000 \$. Un chèque de 20 000 \$ a été remis à la fondation Montmorency (du collège du même nom, à Laval) et 5000 \$ ont été donnés à la Maison des jeunes des Basses-Laurentides (à Sainte-Thérèse).

■■■

■ La violence au travail, du harcèlement au meurtre, fera l'objet des préoccupations du colloque de l'Association des infirmières et in-

firmiers en santé du travail. Sous le thème *Stress et détresse post-traumatique*, les intervenants en milieu de travail s'intéresseront autant à la prévention qu'à la réhabilitation des travailleurs affectés par une situation de crise amorcée à l'extérieur tout autant qu'à l'intérieur du milieu de travail. Le colloque aura lieu le 2 octobre, à l'hôtel Radisson. Coût : 235 \$. Renseignements : AISTQ, CP 160, succursale de Lormier, Montréal (Québec) H2H 2N6. Tél. 526-2733.

■■■

■ Après avoir oeuvré pendant trois ans au sein de l'équipe de la fondation Charles-Bruneau, Agnès Boussion vient d'être nommée directrice générale de la Fondation du centre hospitalier Fleury. À ce titre, sa mission est de recueillir l'argent nécessaire à l'acquisition d'équipements de haute technologie pour l'hôpital mont-réalais.

■■■

■ Une trentaine de tables thématiques (tables de gala, tables sportives, tables de fêtes, etc.) composées par des artistes, et personnalités de différents domaines, seront exposées au Musée des beaux-arts (3e étage du pavillon Jean-Noël Desmarais) du 17 au 20 septembre. Il s'agit dans un pre-

mier temps d'une activité concoctée par l'Association des bénévoles du musée, qui offrira un déjeuner-buffet et une conférence sur l'art de la table, les 17 et 18 septembre, à compter de 11 h 30. Coût : 50 \$. Par ailleurs, le public aura accès à l'exposition (coût : 5 \$) les 19 et 20 septembre. Renseignements : 842-7436.

■■■

■ Encan (certificats-cadeaux, vêtements, produits de beauté, etc.) organisé par la Fondation de l'âge d'or, et devant se tenir le dimanche 20 septembre, au marché aux puces Saint-Martin, à Laval. Animée par Roger Sylvain et marrainée par Monique Saintonge, cette activité permettra de financer la recherche sur les maladies liées au vieillissement. Renseignements : 252-3036.

■■■

■ Trois groupes d'élèves du collège Saint-Louis, à Lachine, tiennent un bazar samedi, pour payer une partie des coûts du voyage qu'ils effectueront en France, en Italie et au Mexique. On trouvera un peu de tout (vêtements, articles de sport, jouets, etc.) à l'occasion de cette vente débarras qui aura lieu, dans la cour de l'école, au 50, 34e Avenue, à Lachine, face au lac Saint-Louis. Renseignements : 595-2037. Adressez vos communications à :

Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE



Anne Létourneau



Guy Mongrain



Agnès Boussion

Montréal métro

Bourque rejoint ses rivaux

ANDRÉ NOËL

Tel le phénix qui renaît de ses cendres, le maire Pierre Bourque fait une remontée spectaculaire dans les intentions de vote, selon le dernier sondage SOM effectué pour l'émission *Montréal ce soir* et diffusé hier soir à Radio-Canada.

Un peu plus de 25 % des Montréalais auraient voté pour lui si des élections avaient eu lieu entre le 26 août et le 3 septembre. En mars dernier, un sondage également effectué par la firme SOM, pour le compte de *La Presse*, ne lui donnait qu'un appui de 14 %.

La lutte se dessinait alors entre l'ancien chef de police, Jacques Duchesneau, qui dominait avec 25 % des intentions de vote, devant son rival Jean Doré, qui récoltait 20 %.

Le sondage effectué pour Radio-Canada donne 26 % pour M. Duchesneau et 25 % pour M. Doré. Le grand perdant : Michel Prescott, le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), qui ne reçoit qu'un appui de 4 % des répondants, à peine deux fois plus qu'un candidat presque inconnu, Michel Bédard.

La bataille se fait donc à trois. À moins d'un revirement, M. Bourque pourrait continuer sur sa lancée. Il a avec lui l'avantage d'être le maire. Cela l'a aidé à assurer la meilleure présence sur le terrain au cours de l'été.

Restent les indécis et ceux qui refusent de répondre. Ils sont plus de 17 %. Seulement 75 % des répondants ont l'intention de participer aux élections. Après répartition proportionnelle des discrets et des indécis, M. Duchesneau a 31,6 % des intentions de vote, suivi par M. Bourque avec 30,6 %, M. Doré avec 29,9 %, M. Prescott avec 5,2 % et M. Bédard avec 2,7 %.

Parmi tous les candidats, c'est M. Bourque qui s'est le plus réjoui du sondage. Il a noté que sa cote avait monté. « L'écart s'est réduit, a-t-il dit. Les Montréalais sont maintenant très réceptifs à mon message. Le climat est bon. Je travaille d'arrache-pied pour gagner. Les Montréalais me comprennent et me comprendront encore plus. J'ai livré la marchandise et j'ai réduit la dette. »

M. Duchesneau, chef de Nouveau Montréal, a répété qu'il ne commentait pas les sondages. Il a cependant affirmé que, sur le terrain, il sentait profiter d'un appui massif. M. Prescott, du RCM, a dit qu'il restait sceptique devant les résultats. M. Doré, chef d'Équipe Montréal, a dit que « la vraie campagne, celle des idées, a commencé seulement cette semaine ».

À moins d'un revirement spectaculaire — une gaffe monumentale d'un candidat ou une entente tacite entre deux formations —, le prochain maire sera minoritaire et l'opposition continuera d'être majoritaire à l'hôtel de ville.

Le sondage indique par ailleurs que les Montréalais sont divisés sur les priorités, qu'il s'agisse d'équilibrer les finances (32 %), de baisser les taxes (36 %) ou d'améliorer la qualité des services (31 %). Ils sont 60 % à s'opposer à la tarification des services, et aussi 60 % à favoriser la privatisation de certains services.

Les compressions que prévoit Duchesneau dépendront des vents

PAUL ROY

Jacques Duchesneau avoue ne pas savoir ce qu'il va éliminer pour réaliser sa promesse de « geler les taxes » jusqu'en 2002 s'il est élu maire de Montréal le 1er novembre.

« Ça va dépendre des vents », a-t-il laissé tomber hier matin en conférence de presse.

Il admet ne pas savoir quel sera le taux d'inflation ces prochaines années. Et il rappelle que c'est un de ses adversaires, l'ex-maire Jean Doré, qui a accordé leur plancher d'emplois aux cols bleus de la Ville. « Je vais être obligé de vivre avec les conventions collectives en vigueur », a-t-il signalé.

Qui plus est, il soupçonne l'administration actuelle du maire Pierre Bourque de cacher des choses : « Ce n'est pas ce que je sais qui me fait peur, c'est ce que je ne sais pas (...) Il nous manque des données. »

De combien va-t-il devoir réduire les dépenses de la Ville pour maintenir les taxes à leur niveau

actuel pendant les quatre prochaines années ? Il n'est pas en mesure de le dire.

Que va-t-il réduire ou supprimer, compte tenu que les dépenses principales, dont le très coûteux service de la dette, sont incompressibles ? Ce qui sera possible.

Comment pourra-t-il réaliser des économies ? En multipliant les comités de productivité et en surveillant l'octroi des contrats. Selon lui, la Ville paie « parfois deux et même trois fois le prix réel » pour des biens et services.

Comment peut-on lui faire confiance ? Question de crédibilité, répond-il. Et de rappeler qu'à titre de directeur du Service de police de la CUM, il a dirigé 5600 employés, négocié trois conventions collectives, instauré la police de quartier...



C'est d'ailleurs cette crédibilité, dit-il, qui va « inciter des gens à investir à Montréal ».

« Nous allons administrer la ville correctement, a-t-il signalé à quelques reprises. Nous allons nous assurer que nous en avons pour notre argent. »

Tutelle virtuelle

Le leader de Nouveau Montréal avait convoqué la presse hier pour dénoncer les méthodes de gestion de ses adversaires Bourque et Doré, respectivement maire sortant et ex-maire de Montréal. « En 12 ans, Jean Doré et Pierre Bourque ont littéralement poussé Montréal jusqu'à la tutelle virtuelle, a tonné M. Duchesneau. Et aujourd'hui, ils ont l'audace de demander aux Montréalais de leur donner une deuxième chance ! »

me chance ! »

Et de résumer ainsi la situation financière de la Ville : budget déficitaire de 125 millions ; dette à long terme de 2,8 milliards ; réserves financières amputées de 65 % (de 100 à 35,6 millions) ; hausse du budget de près d'un demi-milliard depuis 12 ans (de 1,350 à 1,828 milliard), etc.

« Un héritage de l'administration Doré, amplifié par la mauvaise gestion de l'administration Bourque », a-t-il commenté.

Il a qualifié d'« utopique » le projet de Jean Doré de négocier un pacte fiscal de 200 millions avec Québec, compte tenu de la situation financière du gouvernement provincial. Lui-même parle de négocier un pacte fiscal de 100 à 150 millions...

Quant à la promesse de Jean Doré de réduire les taxes, il s'en moque en demandant : « Avez-vous déjà vu ça, vous, quelqu'un qui propose de diminuer les revenus dès son entrée en fonction ? »

Équipe Bourque/Vision Montréal restera

MICHÈLE OUMET

Jean Doré devra se résigner, le directeur général des élections, Jacques Girard, a rejeté sa plainte : le nouveau nom du parti du maire Bourque, Équipe Bourque/Vision Montréal, ne soulève aucune confusion, a-t-il tranché dans une lettre datée du 4 septembre.

À la fin d'août, le directeur général des élections (DGE) annonçait qu'il avait accepté une requête du maire Bourque et que, dorénavant, son parti ne s'appellerait plus Vision Montréal, mais plutôt Équipe Bourque/Vision Montréal.

Cette décision a catastrophé les troupes de Jean Doré qui ont tout de suite accusé le maire de semer la confusion afin de leur voler des vo-

tes. Le nom du parti de Jean Doré est Équipe Montréal.

Dès le lendemain de cette annonce, le directeur général d'Équipe Montréal, Pierre Paiement, a expédié une lettre au DGE lui demandant de retirer son autorisation. Il invoquait l'article 399 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui stipule que le DGE peut refuser de

changer le nom d'un parti si la nouvelle appellation « est susceptible d'amener les électeurs à se méprendre sur le parti auquel ils destinent leurs contributions ».

« L'objectif visé par Vision Montréal est nul autre que confondre les électeurs en utilisant le mot équipe, plaident Pierre Paiement. Nous croyons qu'une bonne partie de l'électorat montréalais peut confondre les deux noms puisque dans les deux appellations nous retrouvons non seulement les mots équipe, mais aussi Montréal. »

Cette requête a été rejetée.

« Je ne partage pas votre avis à l'effet qu'une partie de l'électorat montréalais pourrait confondre les deux formations politiques, a répondu Jacques Girard. Il m'appar-

rait, au contraire, que la nouvelle appellation Équipe Bourque/Vision Montréal pourra avoir pour effet de dissiper toute confusion chez les électeurs. »

Sur le coup de la colère, Équipe Montréal était prête à utiliser les grands moyens pour faire échec au maire Bourque et le forcer à changer de nom. Les avocats du parti ont même examiné le dossier afin de voir s'il n'y avait pas de recours possible. Mais hier, devant la douche froide infligée par le DGE, Équipe Montréal a décidé de tout laisser tomber.

« On se rend à la décision du DGE et ça s'arrête là, a dit l'attachée de presse de M. Doré, Hélène Gilbert. Il n'y aura pas d'autre recours. »



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Le football à son meilleur

Diverses activités se dérouleront le 19 septembre au stade de l'Université McGill dans le cadre du 12^e Shrine Bowl 1998, un événement destiné à amasser des fonds pour aider des enfants à recevoir des soins. Sur la photo, on aperçoit la jeune Krystal Nelson, quatre ans, aux côtés de Jean-Philippe Darche, le 55 des Redmen de McGill, qui taquine la mascotte des Stingers de Concordia. Le match du 19 opposera les Stingers aux Redmen.

CK CALVIN KLEIN / LOUBEN / LAUREN / VOTRE NOM / EMANUEL

Toutes ces robes que
votre amour
refusera que vous portiez.

EATON
Les temps changent



DKNY ABORDABLE.
CHIC NEW YORK.
CLASSE AFFAIRES.



DKNY

La veste, 398 \$. Le pantalon, 198 \$



DKNY

La veste, 398 \$. La jupe, 148 \$



DKNY

La veste, 398 \$. Le pantalon, 198 \$

La mode de l'heure voyage vite et bien. Holt Renfrew vous réserve en exclusivité des tenues carrière qui ont du panache. À prix vraiment accessibles. Expressément pour vous.

HOLT RENFREW

FONDÉ À QUÉBEC EN 1837.

MONTREAL: RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE. (514) 842-5111 - CENTRE ROCKLAND. (514) 738-3500

QUÉBEC: PLACE SAINTE-FOY. (418) 656-6783 OTTAWA: 240, RUE SPARKS. (613) 238-2200

VOUS TROUVEREZ UN PARC DE STATIONNEMENT INTÉRIEUR. AVEC SERVICE VOITURIER. À L'ARRIÈRE DE NOTRE MACASIN DE LA RUE SHERBROOKE.

Sexe de bébé à la carte

Agence France-Presse
WASHINGTON

Choisir le sexe de son enfant est désormais possible grâce à une nouvelle méthode permettant de sélectionner les spermatozoïdes les plus aptes à produire soit un garçon, soit une fille, rapporte la revue Human Reproduction publiée mercredi.

La société Genetics and IVF Institute, dont le siège est dans la banlieue de Washington, a déjà réussi à concevoir 13 filles sur 14 grossesses destinées à produire des bébés de sexe féminin, soit un succès de 92,9 %, indique l'article.

La cellule humaine comporte 22 paires de chromosomes identiques, non liées au sexe. En revanche, une 23ème paire détermine le sexe : XX pour une fille et XY pour un garçon.

Il est connu que les spermatozoïdes programmés avec un chromosome Y ont environ 2,8 % moins d'ADN (acide désoxyribonucléique), le support matériel de l'hérédité, que les autres.

Partant de cette constatation, les chercheurs du Genetics and IVF Institute ont trouvé un moyen de sélectionner les spermatozoïdes en fonction du sexe recherché par les parents, avant de déclencher la conception par une insémination artificielle ou une fertilisation in vitro.

Dans un premier temps, les quelque 200 millions de spermatozoïdes d'une éjaculation sont plongés dans une solution qui rend fluorescents les éléments constitutifs de l'ADN. Les spermatozoïdes sont ensuite passés un à un sous un détecteur laser qui mesure la luminosité de chacun d'entre eux, les XX reflétant plus de lumière étant donné qu'ils comportent plus d'ADN.

Les spermatozoïdes peuvent ainsi être séparés et classés en fonction de leur luminosité, et donc de leur matériel génétique.

Cette méthode, souligne la société, avait été précédemment essayée avec succès pour des animaux.

Elle peut être notamment utile pour les parents qui souhaitent équilibrer leur famille avec des enfants des deux sexes ou pour ceux qui veulent éviter d'avoir, par exemple, un garçon parce qu'ils sont porteurs d'un matériel génétique héréditaire qui n'affecte que les enfants de sexe masculin.

Le plus petit disque dur

Agence France-Presse
SAN JOSE

IBM a introduit mercredi le plus petit et léger disque dur au monde, avec un plateau unique de la taille d'une grosse pièce de monnaie, selon un communiqué du groupe.

La plupart des disques durs contiennent entre deux et huit plateaux, qui servent à stocker les données.

Le nouveau disque dur d'IBM, qui pèse 20 grammes, peut contenir deux cents fois plus de données ou d'images qu'une disquette conventionnelle. Sa capacité de stockage sera de 170 ou 340 méga-octets.

IBM destine ce produit principalement au marché des appareils électroniques portables.

AUJOURD'HUI LE 10 SEPTEMBRE,
CFGL 105.7 FM FÊTE SES

30 ANS

POUR SOULIGNER CET ÉVÉNEMENT, NOUS
DIFFUSERONS EN DIRECT TOUTE LA JOURNÉE
DE 5H30 À 21H DU MAGASIN HMV.

(1020, rue Ste-Catherine Ouest - angle Peel)

Faites partie de la fête! Venez nous rencontrer ainsi que nos invités : France d'Amour, Isabelle Boulay, Mario Pelchat, Michel Rivard, Martine Mai, Ginette Reno, Tézé Montcalm, Sylvain Cossette, Nancy Dumais, Laurence Jalbert et Marie Denise Pelletier.

De plus, courez la chance de gagner **1 des 2 voyages** pour la grande première du spectacle musical de l'an 2000 « **Notre-Dame de Paris** » qui aura lieu dans la Ville Lumière le 18 septembre prochain!

Sintonisez le 105.7FM et célébrez avec nous!
Une grande fête musicale vous y attend.



CFGL 105.7 FM
le son actuel

Affaire Dubreuil : la Cour d'appel donne raison au courtier en poisson

PIERRE GINGRAS

La Cour d'appel vient de donner raison au courtier en poisson Jacques Dubreuil en indiquant, comme l'avait fait la Cour supérieure, que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) n'avait pas le droit de lui refuser le permis d'exploitation de l'usine de transformation de Tourelle en Gaspésie.

C'est en décembre 1992 que le ministre délégué du MAPAQ de l'époque, le libéral Yvon Vallières, a refusé de délivrer ce permis qui

Le courtier a refusé il y a quelques mois une compensation de 350 000 \$ offerte par Québec.

La décision du ministre Vallières devait donner lieu à une affaire judiciaire. M. Dubreuil contesta en cour le refus ministériel et les tribunaux lui ont donné raison. Mais le MAPAQ et le Procureur général en ont appelé du jugement en 1993.

Depuis ce temps, les ministres qui se sont succédé au MAPAQ n'ont pas soutenu M. Dubreuil et l'usine de Tourelle a finalement été vendue. Le Protecteur du citoyen a été saisi du dossier l'an dernier et a accusé l'ex-ministre Vallières d'avoir manqué d'éthique, notam-

ment en encourageant une autre demande de permis. Il a aussi blâmé la direction actuelle du ministère de ne pas agir de bonne foi pour compenser M. Dubreuil. En décembre, un émissaire du bureau du premier ministre Bouchard a été mandaté pour en arriver à une entente financière avec le courtier montréalais, mais il devait ensuite démissionner.

« J'espère que le jugement de la Cour d'appel fera accélérer les négociations », a fait valoir M. Dubreuil. Voilà six ans que dure cette affaire. C'est beaucoup trop long. Cela m'a coûté une petite fortune et une énergie considérable. À lui seul, le gouvernement aurait dépensé 1,5 million en frais juridiques. »

Le courtier a refusé il y a quelques mois une compensation de 350 000 \$ offerte par Québec. Il exige les intérêts sur cette somme soit environ 100 000 \$ en invoquant notamment que ses frais d'avocat lui ont coûté au moins 150 000 \$ jusqu'à maintenant. M. Dubreuil réclame en outre certains avantages pour acheter la grande usine de transformation de poisson de Newport, qu'il n'a pas voulu préciser. Ce bâtiment qui n'est pas en activité actuellement est évalué à plusieurs millions. « Si les négociations sur les compensations n'aboutissent pas d'ici deux mois, je n'aurai d'autre choix que de m'adresser aux tribunaux pour obtenir justice. Cette réclamation atteindra plusieurs millions », lance-t-il.

Hier, tant au cabinet du premier ministre Lucien Bouchard qu'au bureau du ministre du MAPAQ Guy Julien, on se refusait à tout commentaire, le temps du moins d'étudier à fond le jugement de la Cour d'appel.



TREMBLANT
Mont Tremblant, Québec

Golf!

*Cet automne,
le vert est à l'honneur.*

L'or, le pourpre et le vermeil vous enchantent, mais vous raffolez surtout du vert. Ça tombe bien. Tremblant vous offre deux parcours spectaculaires, Le Diable et Le Géant, qui vous en feront voir de toutes les couleurs cet automne.



RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT !

offre spéciale à partir de:

97⁵⁰\$*

*Prix par personne incluant une partie de golf et une nuit dans un studio de la Place St-Bernard, en occupation double, du lundi au jeudi inclusivement, jusqu'au 18 octobre 1998. Taxes en sus. Hâtez-vous, places limitées. Voiturette incluse.

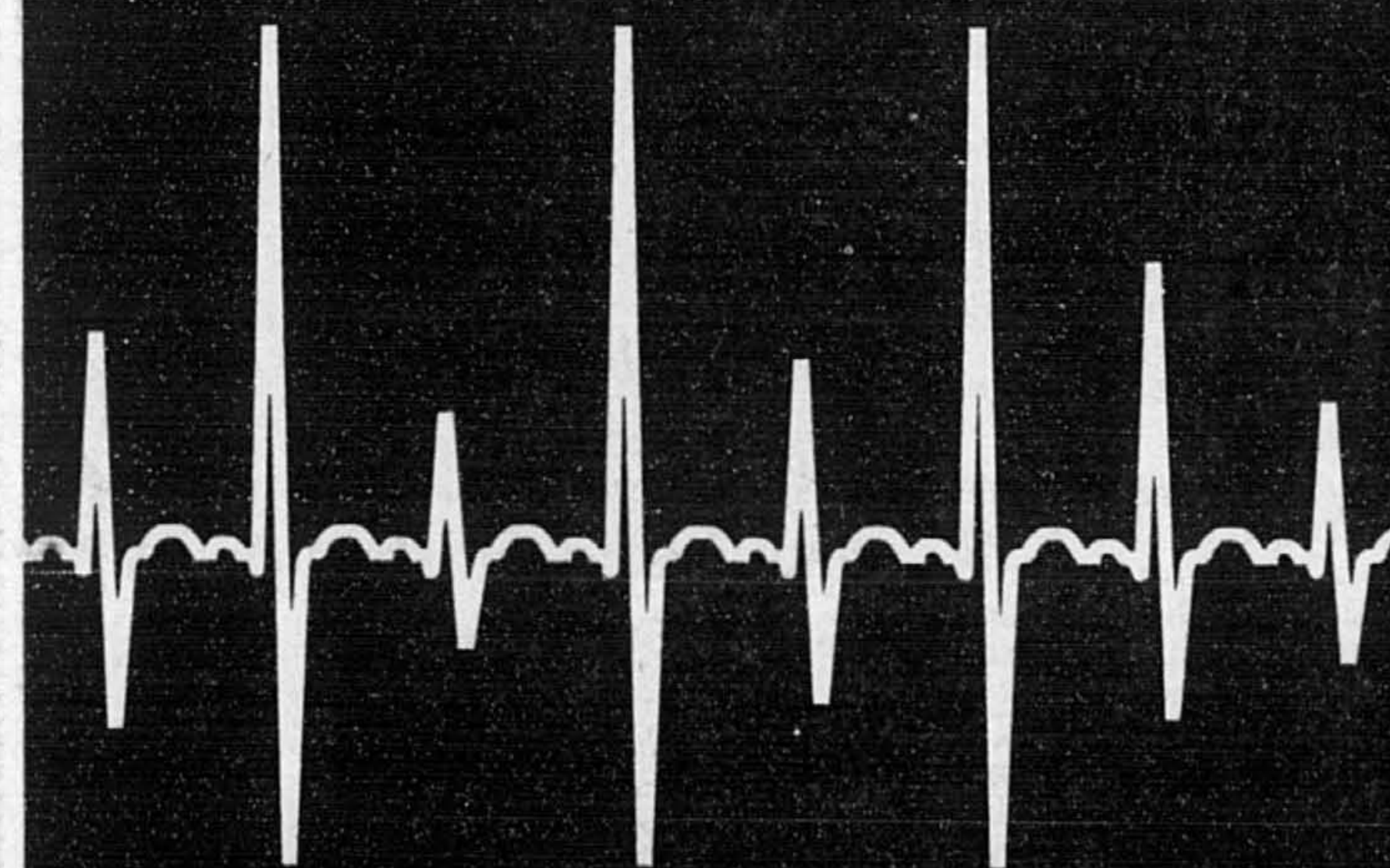
REMONTÉE GRATUITE

Pour informations et réservations:

1 800 461-8711 opératrice #86.

www.tremblant.ca

Hypertendu ?



Prenez l'Hyper hypothèque Desjardins.



Remise jusqu'à 3 000 \$

Assurance habitation gratuite • Protection propriétaire

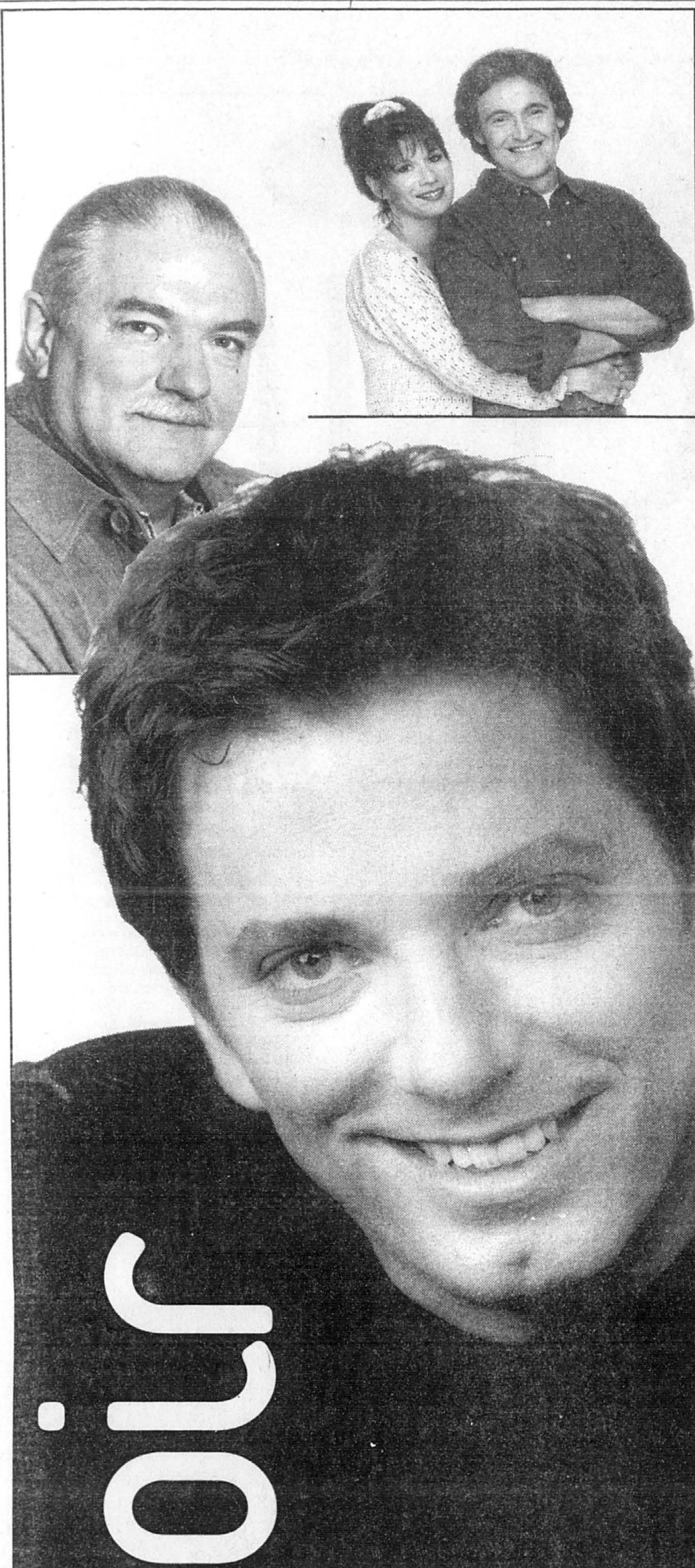
Offre prolongée

Hypertendu à l'idée d'acheter votre première maison? L'Hyper hypothèque Desjardins a tout pour vous calmer. En plus d'être très avantageuse, elle vous est offerte par des gens expérimentés en matière d'habitation. Faites comme un demi-million de propriétaires québécois: choisissez l'Hyper hypothèque Desjardins. Et détendez-vous. Pour tous les détails, parlez-en à un conseiller à votre caisse.

www.desjardins.com
Accès 1 800 CAISSES

 **Desjardins**

En vigueur jusqu'au 31 octobre 1998 dans les caisses participantes.
Taux et conditions d'application.



Un gars, une fille.
19h30

Réalisation : Guy A. Lepage et Sylvain Roy

La Part des anges
NOUVEL ÉPISODE

20h

Auteure : Sylvie Payette
Réalisation : Gilbert Lepage

L'Ecuyer
21h

INVITÉS : CLAUDE MEUNIER, SERGE THÉRIAULT

Animation : Patrice L'Ecuyer
Réalisation : Jean-Jacques Sheitoyan

Radio-Canada vous en met
plein la vie



22 % plus de morts en Montérégie durant la crise du verglas

BRUNO BISSON

Durant le grand verglas de janvier et dans les semaines qui ont suivi, les autorités de la santé ont dénombré 22 % plus de morts que durant la même période en 1997, en Montérégie, attribuables surtout à des problèmes respiratoires et cardiaques.

Cette hausse marquante du taux de morbidité, qui n'a pas été signalée ailleurs au Québec durant cette même période, a touché surtout des personnes de plus de 60 ans, à la manière des augmentations de décès qu'on peut remarquer, en été, lors d'une vague de chaleur persistante.

C'est ce qu'a expliqué hier le docteur Luc Boileau, directeur de la santé publique au Québec, lors de son témoignage devant la commission Nicolet en compagnie des dirigeants de la région régionale de la santé de la Montérégie. Le Dr Boileau a indiqué qu'il faudra des recherches plus poussées avant de pouvoir attribuer directement au verglas cette augmentation du nombre de morts dans la région qui a été la plus durement touchée par le sinistre de janvier.

Les données qu'il a rendues publiques, ainsi que celles de la régie sur l'augmentation du nombre d'hospitalisations durant ces deux mois critiques, indiquent toutefois de façon très nette que ce sinistre a eu des impacts majeurs sur la santé de milliers de résidents de la Montérégie.

Entre le 6 et le 31 janvier, on a dénombré 924 morts en Montérégie, soit 191 cas de plus qu'au mois de janvier 1997 alors que 733 morts avaient été enregistrées. De la même manière, en février 1998, le nombre des morts a augmenté dans la même proportion, passant de 662 à 830.

Dans son exposé, le Dr Boileau a insisté sur le fait qu'il ne pouvait attribuer ces décès au verglas. Les fluctuations dans le nombre des décès peuvent être assez remarquables lorsqu'elles sont comparées sur des périodes aussi courtes que deux mois. À preuve, en janvier 1996, on avait dénombré 599 décès en Montérégie alors qu'on en comptait 733 pour la même période, en 1997, et qu'aucun

Les dessous du



verglas

facteur extérieur ne pouvait être mis en cause pour l'expliquer.

Dans le cas présent, toutefois, le fait que cette fluctuation significative sur deux mois consécutifs n'ait été observée qu'en Montérégie, et nulle part ailleurs au Québec, semble donner plus de poids à l'hypothèse voulant qu'une grande partie de ces morts additionnelles ait été provoquée, ou peut-être précipitée, par les effets négatifs du si-

nistre sur la santé.

Ces impacts sont aussi visibles dans les statistiques sur les hospitalisations présentées hier par la régie. Chez les hommes, les hospitalisations pour des problèmes cardiaques ont augmenté de 35 %. Les cas de maladies pulmonaires obstructives chroniques ont bondi de 68 %, tandis que les cas de pneumonies et de gripes grimpaient de 73 %, et que le nombre des fractures du crâne doublait carrément, relativement à l'année précédente. Chez les femmes, ce sont surtout les cas de pneumonies (67 %), de maladies pulmonaires obstructives (48 %) et de fractures (30 %) qui ont retenu l'attention des autorités.

Enfin, selon un sondage SOM très révélateur réalisé auprès de plus de 3000 personnes dans les mois qui ont suivi le verglas de janvier, les effets psychologiques de ce sinistre ont laissé des traces. Pas moins de 20 % des personnes interrogées ont admis que leur ménage a souffert de conflits interpersonnels pendant cette crise. Une personne sur dix, majoritairement des femmes, a été confrontée à des débordements d'agressivité ou même de violence verbale de la part de son conjoint.

Hydro-Québec a collaboré avec les médias qu'elle pouvait contrôler

BRUNO BISSON

Durant la crise du verglas, Hydro-Québec a systématiquement boudé les médias dont elle ne pouvait pas contrôler les reportages et a collaboré uniquement avec ceux qui lui permettaient de s'adresser directement au public, sans intervention des journalistes.

Le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Michel C. Auger, a présenté hier un bilan lapidaire et fort peu reluisant des relations entre les journalistes et Hydro-Québec devant la commission Nicolet sur le verglas.

Le droit du public à l'information existe même en situation de crise, a dit M. Auger, et il implique que les autorités publiques doivent traiter tous les médias sur un pied d'égalité, de façon à préserver la liberté des citoyens d'obtenir une information juste et équilibrée par le médium qu'ils ont librement choisi.

Or, durant la crise, « il est évident qu'Hydro-Québec a choisi, délibérément et en toute connaissance de cause » de ne privilégier que certains médias, en particulier la radio et la télévision. Le modus operandi de la société était fort simple : faire chaque jour un bilan des pannes, comme on présente des résultats sportifs, en permettant le moins d'interventions ou de questions possibles des journalistes.

De tous les corps publics qui ont été impliqués dans la crise, a indiqué M. Auger, aucun n'a mérité autant de critiques que Hydro-Québec, lors d'une consultation informelle menée auprès des 1400 membres de la FPJQ.

L'opinion des médias écrits sur l'attitude d'Hydro-Québec a été unanimement défavorable. Les journalistes de presse électronique, qui avaient accès plus facilement aux porte-parole de la société, ont pour leur part reconnu que leur collaboration n'était acquise que s'ils étaient en mesure de « contrôler totalement le message ».

Répondant à des questions de la commission, le président de la FPJQ s'est dit contre la suggestion d'impliquer les journalistes, ou les médias qu'ils représentent, dans la mise sur pied de plans de communications en situations d'urgence, de manière à préserver

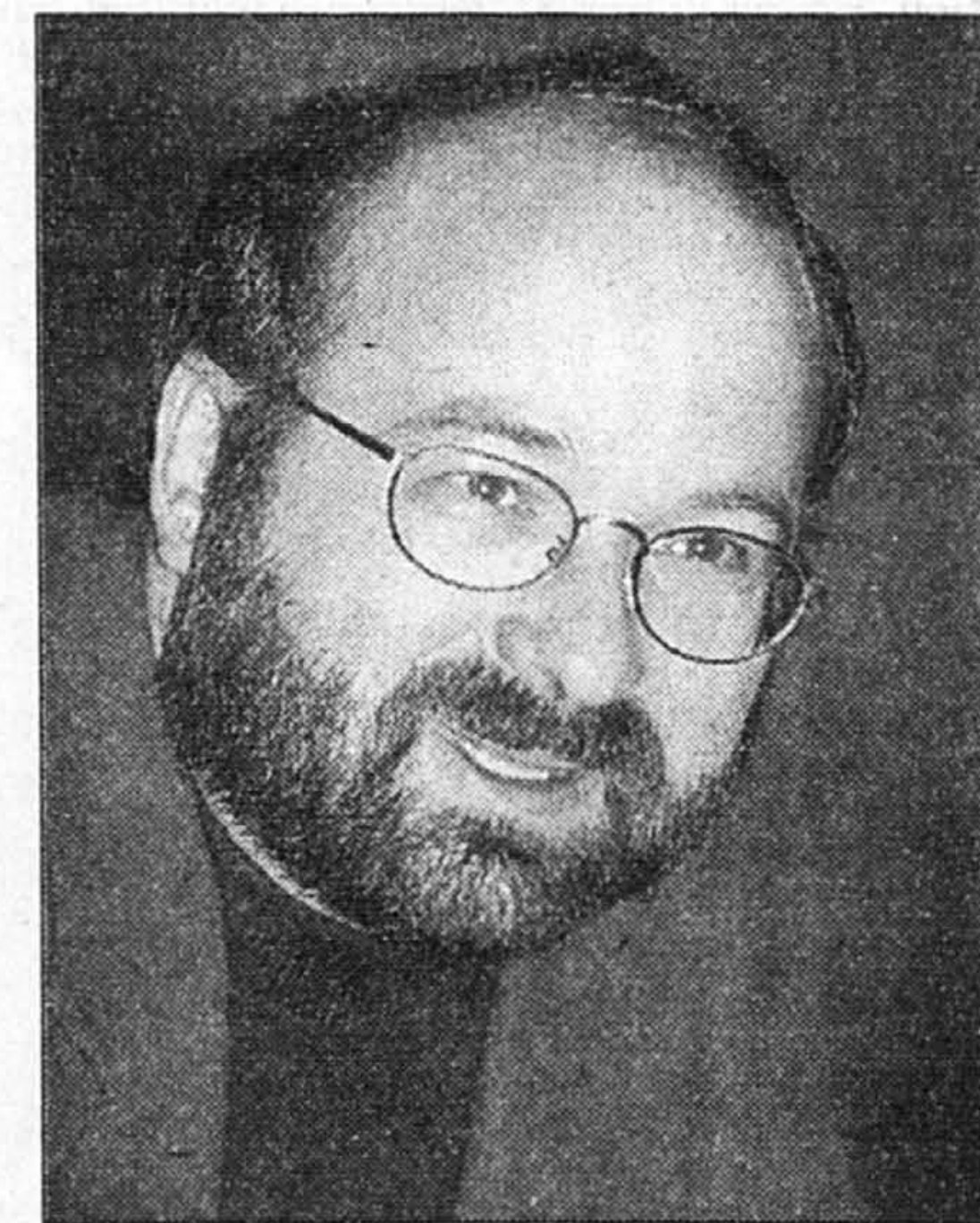


PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Michel C. Auger

l'indépendance de la profession, nécessaire à sa crédibilité.

« Cela étant dit, les journalistes sont conscients de leur rôle de service public, en particulier durant les situations de crise, a précisé M. Auger. Le nombre d'heures de programmation spéciale, le nombre de textes consacrés à une information pratique (dite de service) du public pendant la crise, démontrent amplement qu'ils ont pris cette responsabilité au sérieux. »

Considérant les enjeux de sécurité qui peuvent se poser durant un sinistre, M. Auger a tout de même consenti qu'il peut « devenir acceptable de taire une information pendant un certain temps pour éviter d'empêcher une situation ». Ce fut le cas dans la journée du 9 janvier, notamment, lorsque les pannes d'électricité frappèrent les usines d'eau potable de la Ville de Montréal. L'information a été retenue par les autorités pour éviter que la population ne se hâte de faire des provisions, épuisant ainsi, en quelques heures, les maigres réserves qui restaient à la métropole.

Tout Alain Mikli

Une chance unique pour voir
l'intégrale des collections de lunettes
Alain Mikli, incluant
Montana,
Philip Starck
et Jill Sanders :
jeudi, vendredi et
samedi les
10, 11 et 12
septembre
98 dans
notre boutique
de la rue
Saint-Denis.



GEORGES LAOUN
OPTICIEN

4012, rue Saint-Denis
Coin Duluth
Montréal
(514) 844-1919

2016401-0

Rive-Sud/Montérégie

La loi permet maintenant d'aménager un deuxième logis

Les villes se réjouissent

MARTHA GAGNON

Après avoir réclamé des modifications à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Ville de Saint-Bruno est particulièrement satisfaite des nouvelles dispositions adoptées en juin par le gouvernement qui facilitent l'aménagement d'un deuxième logis dans une résidence unifamiliale pour accommoder des parents âgés ou d'autres membres de la famille.

« Nous avons enfin un encadrement légal qui nous permet de répondre à ce genre de demandes de plus en plus fréquent, a expliqué hier le directeur général de la Ville, André Lachapelle.

« Auparavant, poursuit-il, les municipalités n'avaient pas le droit d'adopter un règlement autorisant un deuxième logis destiné uniquement à des personnes ayant un lien de parenté avec le propriétaire. Il est maintenant possible de le faire. Nous allons présenter une réglementation à cet effet au début de 1999. »

Il y a quelques années, la Ville avait été contrainte d'obliger une propriétaire à modifier les aménagements coûteux qu'elle avait réalisés pour accueillir ses parents dans sa maison. Un cas semblable est aussi survenu à Otterburn Park, où un conseiller a eu des ennuis pour avoir illégalement transformé sa maison afin d'aménager lui aussi un logis pour ses parents. Des situations pénibles qui ont amené les autorités municipales à réfléchir sur la question et à demander des modifications à la loi afin de satisfaire des besoins particuliers tout en évitant la prolifération des deuxièmes logis pour tous et la modification du caractère résidentiel des quartiers unifamiliaux.

La nouvelle législation est encore peu connue. En vertu de ses dispositions, le règlement de zonage d'une municipalité peut prévoir entre autres que, dans une zone où seules les résidences familiales sont permises, l'aménagement d'un logement supplémentaire est autorisé spécifiquement pour les parents, les enfants ou autres personnes ayant des liens de parenté.

« La loi nous autorise à conclure une entente contractuelle avec le propriétaire qui devra s'engager à ce que le logis soit utilisé uniquement pour un membre de la famille, explique M. Lachapelle. Ainsi, lorsque le parent meurt ou s'en va, le propriétaire devra remettre la propriété dans son état original. »

La loi permet aux municipalités de prévoir des conditions d'aménagement du nouveau logement comme le nombre de pièces.

Le directeur général d'Otterburn Park, Jean Tremblay, affirme que la loi ouvre grand une porte, mais qu'il y a encore des incertitudes relativement à son application. « Nous allons demeurer prudents tant que la loi n'aura pas été testée, dit-il. Cela ne signifie pas qu'on ne fait rien. Nous croyons avoir trouvé une formule intéressante pour les deuxièmes logis qui devrait être soumise au conseil le 5 octobre. Elle n'est pas aussi limitative que la loi le permet, mais assure un certain contrôle. »

Pour sa part, Jean Demers, urbaniste à Victoriaville et vice-président de l'Association d'urbanisme du Québec, explique qu'il est encore trop tôt pour savoir si plusieurs municipalités mettront en application les nouvelles dispositions. « Humainement et socialement, ces modifications sont très acceptables. Il reste à voir comment elles seront appliquées et si elles feront l'objet de contestation. En limitant l'accès du deuxième logis aux membres de la famille, la loi permet aux villes, d'une certaine façon, de gérer des catégories de personnes, ce qui est plus complexe que des aménagements physiques. »

Loblaw nie avoir cédé aux pressions de Provigo

MARTHA GAGNON

Après avoir effectué des travaux préliminaires de drainage et d'aménagement du terrain, Loblaw affirme que la construction du magasin d'alimentation de Brossard est remise à l'an prochain et que cette décision n'est pas liée à la requête d'injonction présentée par Provigo pour empêcher la réalisation du projet.

« Ils essaient de bloquer notre projet, mais cela n'affecte en rien nos plans », a expliqué hier le vice-président au développement, Claude Marcotte. Selon lui, le projet d'investissement de 15 à 20 millions n'est pas abandonné. « On a simplement décidé de retarder la construction après avoir ouvert de nouveaux magasins à Longueuil, Pierrefonds et Saint-Laurent, sans oublier un quatrième très bientôt à la Place Versailles. Notre programme d'immobilisations va bien. »

Il ajoute que Loblaw n'a jamais annoncé officiellement la date d'ouverture de son magasin de Brossard. À la Ville, par ailleurs, le directeur général, Mark LaRoche, affirme que la construction devait se faire plus rapidement. « Nous n'avons pas l'habitude de soumettre un projet public au comité consultatif sans savoir quand il sera réalisé, dit-il. Cela fait plusieurs fois que Loblaw reporte la construction, mais nous ignorons les raisons. Il n'y a aucun obstacle du côté de la municipalité. »

Plusieurs citoyens s'interrogent aussi devant le terrain vide situé à l'intersection des rues Panama et Pelletier où le Loblaws est attendu.

Le représentant de la compagnie affirme que la construction pourrait débuter au printemps. « Le magasin sera semblable aux autres, de 70 000 à 80 000 pieds carrés et devrait procurer 350 emplois », précise-t-il.

Du côté de Provigo, le porte-parole, Laurent Pépin, explique qu'une demande d'injonction permanente a été faite contre Loblaw qui, selon le concurrent, ne respecte pas le règlement d'urbanisme. « Le bâtiment projeté ne répond pas aux normes de densité et de superficie. Provigo, qui possède un Maxi dans la même ville, estime que les règlements doivent être respectés par tous et de la même façon. »

Loblaw conteste la demande d'injonction de Provigo et a déposé une requête en irrecevabilité. Aucune date d'audition n'a encore été fixée.

Des tests seront réalisés à l'usine d'épuration de Saint-Luc

MARTHA GAGNON

Avant d'investir des centaines de milliers de dollars pour l'installation d'un système sophistiqué de traitement des odeurs à l'usine régionale d'épuration de Saint-Luc, la Société québécoise d'assainissement des eaux veut tester différentes mesures moins coûteuses.

C'est ce qu'a expliqué hier Gilles Desrochers, l'ingénieur responsable du dossier à la SQAQ qui est propriétaire de l'usine de près de 40 millions en activité depuis seulement un an. « Le problème des odeurs dont se plaint la Ville de Saint-Luc est bien réel et nous avons demandé à des consultants d'analyser différentes solutions. D'ici une semaine, un premier rapport devrait nous être fourni. »

Selon M. Desrochers, les odeurs proviennent de deux sources : la conduite principale d'un kilomètre qui se rend jusqu'à la rivière Richelieu qui provoque des odeurs bien localisées, ainsi que la station d'épuration elle-même.

Dans le premier cas, les experts pensent que les odeurs peuvent être attribuables à une accumulation de mousse qui entraîne des dégagements d'odeur dans les regards d'égout. M. Desrochers explique qu'il s'agit dans ce cas d'un « problème hydraulique dans le réseau », donc relatif à la circulation de l'eau. « Les consultants vont nous indiquer les améliorations qui doivent être apportées à la conduite. Des travaux pourraient être réalisés cet automne. »

Dans le deuxième cas, il semble que les filtres à sable qui font partie du processus d'épuration de l'usine soient la cause des fortes odeurs de sulfure d'hydrogène qui ressemblent à celle des oeufs pourris. « Il y a sans doute un problème de ventilation que nous allons regarder dans un premier temps, précise M. Desrochers. On pourrait aussi augmenter les opérations de lavage des filtres pour mieux détruire la flore bactérienne. »

Selon le représentant de la SQAQ, « l'installation d'un système complet de

traitement des odeurs représente des centaines de milliers de dollars, en plus d'être coûteux à exploiter ». Même s'il n'écarte pas la possibilité que l'on doive en arriver là pour régler le problème, M. Desrochers estime qu'il faut « auparavant tester différentes mesures ».

Lors de la conception de l'usine, le ministère des Affaires municipales n'a pas jugé nécessaire d'autoriser le traitement des odeurs à chaque étape du procédé, mais seulement dans le cas des boues. Il s'est toutefois engagé à apporter des correctifs si jamais des problèmes surviennent.

M. Desrochers explique que l'usine de Saint-Luc, qui dessert cinq municipalités dont celle de Saint-Jean-sur-Richelieu, est à la fine pointe. « Son procédé de traitement physico-chimique est une première au Québec, dit-il. C'est l'optimum dans le traitement. »

Les citoyens, eux, se demandent comment une usine aussi moderne peut dégager autant de mauvaises odeurs.

Les nouvelles heures de Bureau:

du lundi au vendredi
de 22 h à 23 h

LE TÉLÉJOURNAL LE POINT

En direct avec Stéphan Bureau

Réalisation-coordination : Catherine Cano

L'information à Radio-Canada
centrée sur la vie



Davantage de dilatations coronariennes au CHUM

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Un investissement tout récent de plus d'un million de la part du ministère de la Santé permettra de réduire d'au moins la moitié la liste d'attente en dilatation coronarienne au Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

L'investissement a été confirmé le 31 août, a indiqué hier le directeur du laboratoire d'hémodynamie du CHUM, le Dr Guy Leclerc. L'argent permettra de faire l'acquisition d'une nouvelle salle de dilatation coronarienne au campus Notre-Dame, qui viendra s'ajouter aux trois salles déjà fonctionnelles, à raison d'une par campus.

Une quatrième salle existait jadis, à Notre-Dame elle aussi, mais l'équipement a flanché en mai 1997, ce qui a eu des conséquences désastreuses sur la liste d'attente, qui a doublé de volume depuis, passant de 110 à 220 patients.

Moins d'attente

« Avec la nouvelle salle, qui devrait être opérationnelle en novembre, on veut augmenter l'efficacité et ramener la liste d'attente au plus bas niveau possible, peut-être même dans les deux chiffres », a dit le Dr Leclerc.

La dilatation coronarienne est une opération qui s'effectue en une heure environ. Elle vise à débloquent les artères obstruées par l'utilisation d'un ballonnet que l'on gonfle brièvement afin de rétablir une circulation sanguine adéquate. À trois salles, le CHUM en effectue

1500 par année, selon le Dr Leclerc, qui estime que ce nombre passera à plus de 2000 avec la nouvelle salle.

Pour le Dr Leclerc, l'allocation du budget par Québec illustre l'importance pour les médecins du CHUM de préparer soigneusement leurs dossiers s'ils veulent convaincre les autorités compétentes de débloquent les fonds nécessaires pour que le CHUM prenne véritablement son envol.

Le Dr Leclerc voit la somme accordée par Québec comme « un signe d'espoir » pour le CHUM. Cependant, dans une lettre publiée hier dans *La Presse*, le Dr Leclerc et le Dr Normand Racine, chef du service de cardiologie du CHUM, rappellent que Québec devra faire plus.

« À notre avis, écrivent les deux médecins, le ministre Jean Rochon et le premier ministre Lucien Bouchard doivent réagir et prendre

leurs responsabilités : le CHUM va « agoniser » sans une injection massive de fonds. »

Fonds retenus

Joint au téléphone, le Dr Racine a explicité ses propos. « C'est difficile de bâtir des projets quand les fonds sont constamment retenus, a-t-il dit. Dans le protocole d'entente (qui consacrait la fusion de Notre-Dame, de l'Hôtel-Dieu et de Saint-Luc), il y avait 300 millions de prévu en immobilisations pour le CHUM. Mais depuis, le gouvernement n'a rien fait. »

De plus, disent les auteurs de la lettre, Québec et la région de la santé de Montréal-Centre risquent de mettre en péril l'implantation du centre ambulatorio prévu à l'Hôtel-Dieu s'ils persistent à demander au CHUM de sabrer dans son budget.

Ce fameux centre ambulatorio

alimente par ailleurs bien des discussions au CHUM. Alors qu'à l'origine, on prévoyait qu'il comprendrait des urgences ouvertes jour et nuit et une centaine de lits de court séjour (24-48 heures), ces orientations seraient présentement remises en question, selon le Dr Racine. « On se dirige vers un centre sans ces aspects-là », a-t-il confié.

Une délégation dont faisait partie la directrice générale Cécile Cléroux a d'ailleurs visité la semaine dernière trois centres ambulatoires aux États-Unis, dont ceux de la clinique Mayo, à Rochester (Minnesota), et de l'hôpital Beth Israel, à Boston. Des recommandations seront formulées au conseil d'administration « cet automne », a dit le porte-parole du CHUM, Bernard Larin.

La STCUM rechigne à combler le trou de la CUM

ÉRIC TROTTIER

Faisant face à un « trou » de 65 millions de dollars, la Communauté urbaine de Montréal va rencontrer un gros obstacle sur son chemin si elle persiste à vouloir combler ce « trou » en pigeant dans le budget de la STCUM, comme le laisse entendre le maire de Saint-Léonard, Frank Zampino.

Voilà en tout cas l'opinion du président de la STCUM, Yves Ryan, qui a clairement fermé la porte hier à la suggestion de M. Zampino. « Ils (en parlant des dirigeants de la CUM) ont la mémoire courte, a déclaré M. Ryan. Nous avons aboli 1000 postes (sur 7500) depuis quatre ans. L'an dernier, la CUM a encore rogné 15 millions dans notre budget. J'ose espérer qu'ils ne considèrent pas que la STCUM est une source sans fond. »

Le maire Zampino, qui occupe la présidence de la commission de l'administration et des finances de la CUM, a expliqué que la CUM se

trouve devant un manque à gagner de 65 millions dans la préparation de son budget de 1999. Le déficit appréhendé est imputable, pour 40 millions, aux solutions temporaires qu'avait trouvées la CUM l'an dernier pour boucler son budget de 1998. Le reste du manque à gagner provient des hausses de salaire des policiers, de l'implantation des postes de police de quartier et du déménagement du quartier général de la police prévu pour janvier prochain.

« L'an dernier, les municipalités de la CUM ont dû abaisser leur masse salariale de 6 %, comme l'avait exigé le ministre des Affaires municipales, a expliqué M. Zampino à *La Presse*. À la STCUM, cette récupération ne s'est pas faite parce que la Société de transport venait de signer une nouvelle convention collective. La CUM a payé la part de la STCUM, soit 27 millions. Dans ce sens-là, la STCUM sera appelée, cette fois, à contribuer pour notre manque à gagner. »

M. Zampino n'a pas précisé quelle serait la part de la « contribution » de la STCUM. Mais le directeur général de l'organisme, Jacques Fortin, a indiqué qu'il n'avait pas une grande marge de manoeuvre : « On est capable de faire notre effort. Mais la STCUM ne pourra pas compresser son budget de 30 millions sans affecter sérieusement les services (selon lui déjà affectés par les compressions du passé) », a déclaré M. Fortin lors d'une conversation téléphonique.

Il rappelle que les municipalités de l'île contribuent de moins en moins au budget de la STCUM (255 millions cette année contre 305 millions en 1994, sur un budget total de 693 millions). En outre, la part des usagers n'a cessé d'augmenter depuis 1994, s'établissant désormais à 52 %. Il souhaite un débat de société sur la question du transport. Le maire de Montréal-Nord abonde dans le même sens : « Où sont les préoccupations du transport en commun dans tout ça ? »

Trop de péréquation, selon la CSDM

MARC THIBODEAU

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) estime que le mode de financement des commissions scolaires doit être revu de fond en comble.

« Il est clair pour nous que le mode de calcul ne fonctionne plus. Il ne permet pas du tout de répondre aux besoins des commissions scolaires », a indiqué hier sa présidente, Diane De Courcy.

Selon Mme De Courcy, l'évolution du système de péréquation mis en place par le gouvernement pour venir en aide aux commissions scolaires les plus pauvres illustre clairement les ratés du système de financement existant. « Il y a 10 ans, 6 % du budget des commissions scolaires provenaient de la péréquation. Aujourd'hui, c'est 30 %. La façon de calculer la subvention initiale est évidemment inadéquate », a déclaré Mme De Courcy, qui commentait les orientations du mémoire que l'organisme entend soumettre à la Commission nationale sur les finances et la

fiscalité locales à l'automne.

En plus de réclamer une révision du mode de financement, la CSDM entend dénoncer le fait qu'elle est « victime » du système de péréquation existant. Une demi-douzaine de commissions scolaires ne reçoivent pas de montants du gouvernement en raison des méthodes de calcul utilisées, qui se basent notamment sur la valeur foncière des immeubles sur leur territoire. La CSDM estime qu'elle est particulièrement lésée par le gel du rôle d'évaluation puisque cette mesure l'empêche d'augmenter le taux de la taxe scolaire. Mme De Courcy entend conséquemment demander au gouvernement de verser une « enveloppe budgétaire de compensation » à la CSDM pour l'année scolaire 1999-2000. « Si nous ne l'obtenons pas, nous risquons de connaître de sérieuses difficultés », prévient-elle.

La CSDM souhaite étudier la possibilité de mettre en commun des services avec les municipalités, notamment en partageant les infrastructures de loisirs.

Pas d'embouteillage d'eau de source à Canton d'Orford

Presse Canadienne
CANTON D'ORFORD

Il ne se construira pas d'usine d'embouteillage d'eau de source près du lac Simoneau, au Canton d'Orford, en Estrie.

Le conseil municipal de Canton d'Orford a décidé de ne pas donner suite à une demande d'amendement au règlement de zonage visant à donner une vocation industrielle à la zone rurale de conservation où Jacques Véronneau et ses partenaires voulaient construire, à un coût évalué à une quinzaine de millions de dollars, une usine d'embouteillage d'eau de source qui aurait pu employer jusqu'à 55 personnes.

« À en juger par l'opposition que le projet a rencontrée lors de l'assemblée publique de consultation tenue le 29 août, l'amendement n'aurait eu aucune chance d'être approuvé par référendum », a expliqué la conseillère Louise Paquet.

La décision du conseil municipal a été accueillie avec soulagement et des applaudissements nourris par la trentaine de personnes présentes à la séance.

Mais les promoteurs du projet, eux, se sont dits déçus. « Nous ne nous attendions pas à autant d'agressivité. Après tout, ce n'est pas une usine où on fabrique des produits toxiques que nous voulons construire », a commenté Jacques Bisson, l'un des partenaires de M. Véronneau, qui parle d'aller voir en Ontario.

VENTE D'OUVERTURE À BROSSARD

FOURNITURES DE BUREAU DENIS

PRIME AVEC TOUT ACHAT (valeur jusqu'à 35\$) JUSQU'À VENDREDI SEULEMENT

AGENDA ÉLECTRONIQUE SHARP
ÉCRAN DE 12 COLONNES PAR 2 LIGNES. MÉMOIRE DE 2 ko

9⁹⁵

DISQUETTES FORMATEES KAO
3 1/2", DOUBLE FACE HAUTE DENSITÉ BOÎTE DE 50

19⁹⁵

DÉCHIQUEUR FELLOWS PS-40
DÉCHIQUEUR JUSQU'À 5 PAGES À LA FOIS. VENDU COMPLET AVEC CORBEILLE À PAPIER.

59⁹⁵

CHAISE ÉCONOMIQUE
HAUTEUR DU SIÈGE À RÉGLAGE MANUEL. DISPONIBLE EN NOIR GRIS OU BOURGOGNE.

29⁹⁵

BUREAU POUR ÉTUDIANT
FINI BLANC SEULEMENT. DIMENSION: 20" P X 40" L X 28" H

39⁹⁵

POSTE INFORMATIQUE
FINI CHÊNE BLANCHI. DIMENSION: 16" P X 40" L X 28" H

49⁹⁵

SPÉCIAUX VALIDES AU MAGASIN DE BROSSARD SEULEMENT

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU VENDREDI 11 SEPTEMBRE '98 OU JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS * ASSEMBLAGE REQUIS.

BROSSARD
7503, boul. Taschereau O.
656-4840

EN FACE DE RÉNO-DÉPÔT

www.denis.qc.ca

LUNDI AU MERCREDI: DE 9H00 À 18H00
JEUDI ET VENDREDI: DE 9H00 À 21H00

SAMEDI: DE 9H00 À 17H00
DIMANCHE: DE 11H00 À 17H00

Je donne Beaucoup... Passionnément...



À la douzaine!

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1998

Voici mon don :
 35 \$ ☐ 60 \$ ☐ 120 \$ ☐ Autre :

Nom :

Adresse :

Ville :

Province : Code postal :

Téléphone : ()

Faire parvenir votre don à la :



Fédération des femmes du Québec
547, rue St-Jean, #2, Québec (Québec) G1R 1P5
MERCI!

☐ S'il vous plaît, faites-moi parvenir des renseignements sur la façon de devenir membre de la Fédération des femmes du Québec.

Pas de libération pour Richard Matticks, jugé indifférent aux programmes de réhabilitation

ANDRÉ CÉLIOT

À cause de son indifférence marquée pour les programmes de réinsertion sociale, le célèbre truand Richard Matticks, du gang de l'Ouest, s'est vu refuser la liberté par la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC).

Comme Matticks avait refusé de répondre à leurs questions, les commissaires Yvon Vanasse et Serge Lavallée, aussi vice-président régional de la CNLC, ont rendu leur décision à la lumière des rapports du Service correctionnel du Canada.

Le 31 août, Matticks avait boudé l'audience de la CNLC. Il alléguait que son cas ne pourrait être traité avec justice et équité en raison de la présence dans la salle d'un journaliste de *La Presse*.

Dans un document de cinq pages dont *La Presse* a obtenu copie par l'intermédiaire de la Commission d'accès à l'information, les commissaires Vanasse et Lavallée estiment que Matticks n'a pas fait une once d'effort, depuis son incarcération il y a 14 mois, pour montrer qu'il veut changer. « On ne peut parler de progrès ni de changement significatif dans votre cas », écrivent les commissaires, sur la foi des informations de l'agent du pénitencier à sécurité moyenne de Cowansville qui suit le dossier de Matticks.

Âgé de 62 ans, Matticks a notamment refu-

sé de participer à un programme de prévention de la drogue et levé le nez sur un transfert au Centre fédéral de formation, à Laval, où il aurait pu suivre des cours en anglais et obtenir les soins médicaux que nécessite son état de santé.

Emprisonné depuis le 17 juin 1997, le vieux routier du clan Matticks purge une peine de trois ans de pénitencier pour trafic de cocaïne. Il en est à son troisième séjour dans un établissement fédéral depuis 1957. Il avait auparavant été condamné pour des affaires de vol et de violence.

À l'intérieur des murs, une seule tache apparaît à son dossier disciplinaire : il a été trouvé en possession d'une quantité excessive de produits du tabac.

Père de quatre enfants issus d'une première union, Matticks espérait se retrouver dans une maison de transition de Saint-Léonard pour éventuellement retourner auprès de sa conjointe, avec laquelle il vit depuis 18 ans. Celle-ci, avait-il soumis à son agent de gestion de cas, gagne suffisamment d'argent pour le faire vivre. Un ami qui vend des équipements de bureau était même prêt à l'embaucher à son service de livraison.

Réitérant qu'il n'a pas rompu ses liens avec le crime organisé et par le fait même qu'il présente un trop grand risque de récidive, la CNLC a jugé plus prudent de le maintenir en détention jusqu'à nouvel ordre.

Huit manifestants acquittés

MARCEL LAROCHE

Après de multiples tergiversations, huit des 77 personnes appréhendées par la police lors d'une manifestation survenue à l'été 1996 au parc Émilie-Gamelin, au centre-ville de Montréal, ont été acquittées hier. Elles étaient accusées d'avoir contrevenu au règlement municipal interdisant leur présence dans un endroit public hors des heures d'ouverture.

Ce jugement prononcé par le juge Gérard Duguay, de la cour municipale de Montréal, a été accueilli avec satisfaction par plusieurs organismes de pression, dont le groupe des citoyens et citoyennes opposés à la brutalité policière.

« C'est une grande victoire qui nous donne maintenant l'opportunité d'intenter des poursuites civiles contre la Ville de Montréal », a indiqué à *La Presse* le porte-parole de cette association, Yves Manseau, lui-même

arrêté lors du raid du 29 juillet 1996.

Défiant les autorités, près de 300 jeunes qui occupaient le parc Émilie-Gamelin, l'eskue Berri, avaient été pris à partie par les policiers de la CUM.

La manifestation avait finalement pris fin aux petites heures du matin par l'arrestation de 77 participants qui s'étaient vu imposer une contravention de 115 \$ pour s'être trouvés dans un parc public entre 23 h et 6 h, enfreignant ainsi un règlement de la Ville de Montréal.

Au fil des mois, plusieurs manifestants avaient renoncé à leur droit de contestation, et avaient été condamnés à l'amende par défaut, tandis que d'autres avaient choisi de ne pas payer cette contravention jugée illégale.

C'est ainsi que huit des 77 manifestants représentés par Me Denis Poitras ont subi leur procès en juin dernier devant le juge Gérard Duguay, de la cour municipale de Montréal, qui les a acquittés hier.

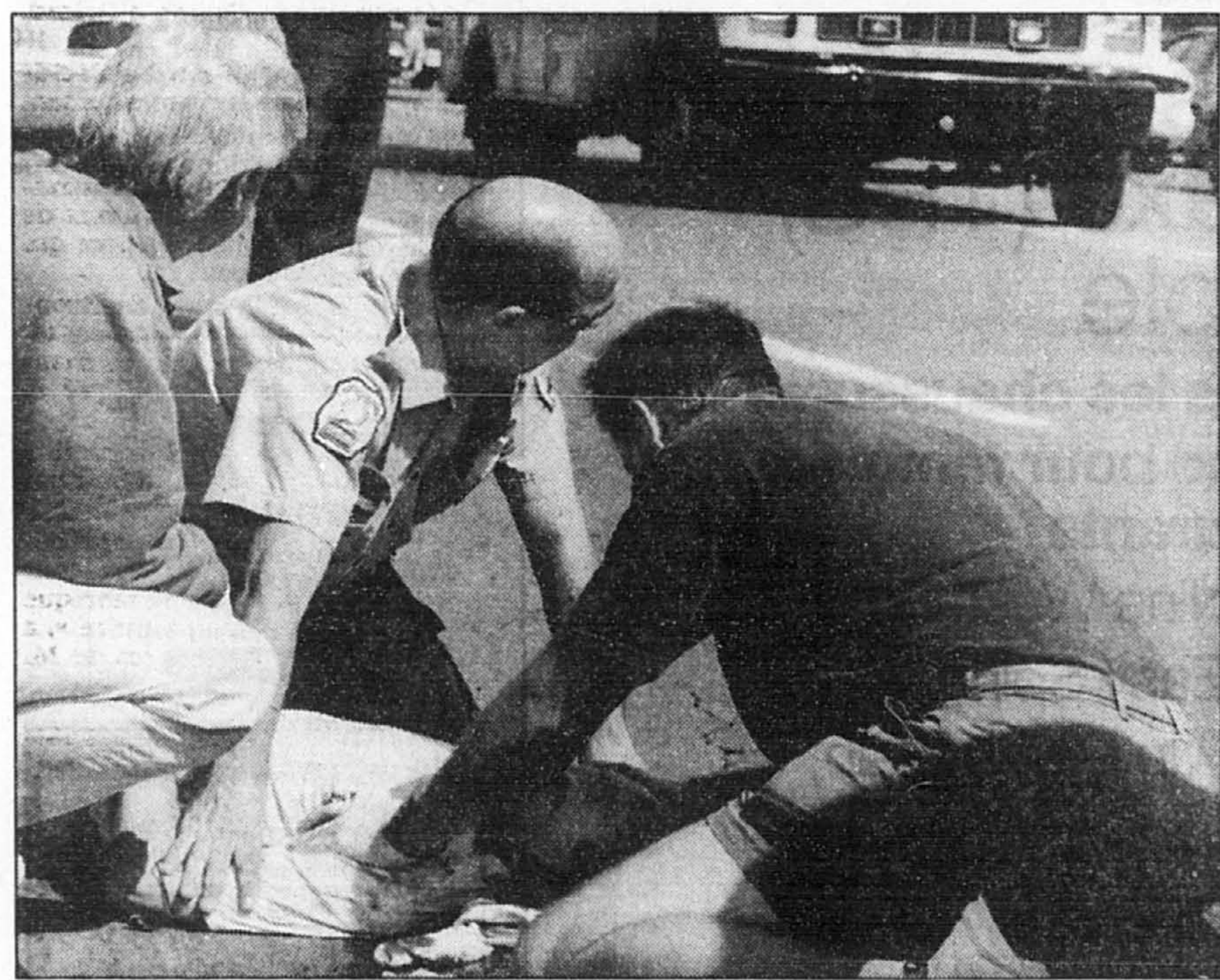


PHOTO STÉPHANE BRUNET, collaboration spéciale

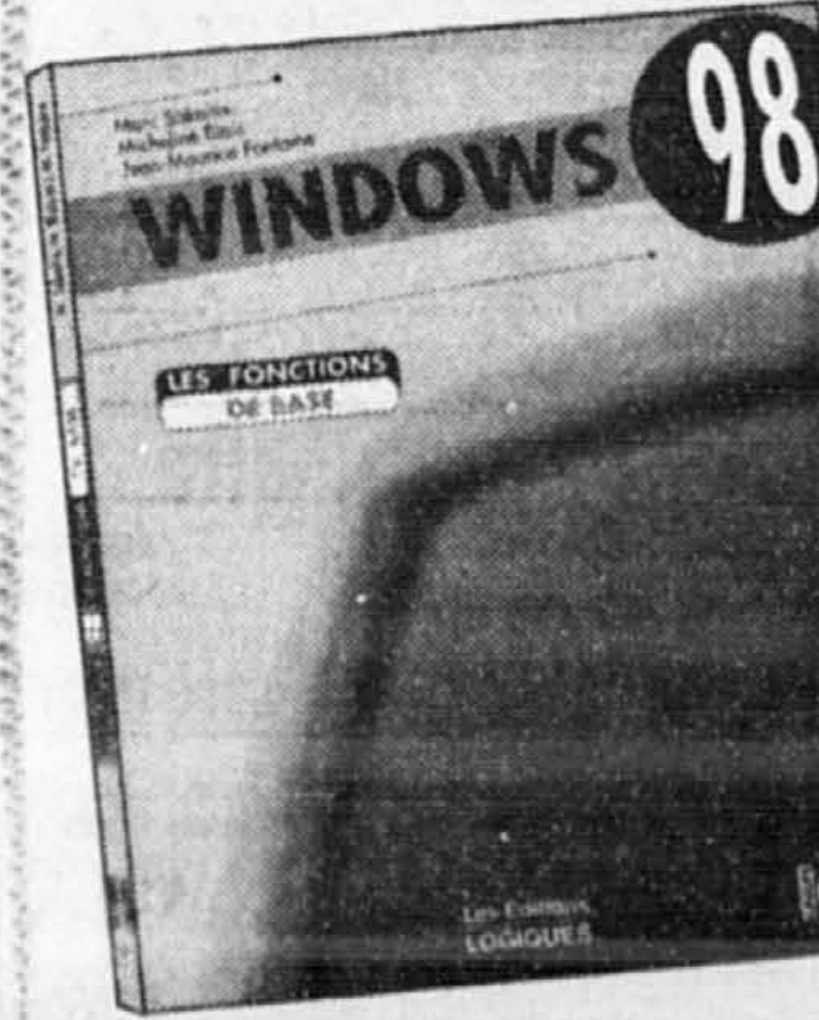
Cycliste grièvement blessé

Un cycliste a été sérieusement blessé hier après-midi, à Pierrefonds, alors qu'il roulait en direction est sur la piste cyclable du boulevard Pierrefonds. La collision s'est produite vers 13 h 40, à l'angle du boulevard Saint-Jean, alors qu'une camionnette sortant du stationnement d'un commerce n'a pas vu le cycliste. La collision a été inévitable. Le jeune homme d'une trentaine d'années a ensuite été transporté à l'hôpital Sacré-Coeur où on ne craint toutefois pas pour sa vie.

CD-ROM DÉPÔT

Venez découvrir notre toute nouvelle librairie de plus de 3 000 livres d'informatique, d'électronique, d'affaires et de références.

L'essentiel de Windows 98



- Des explications claires
- Des exercices pratiques
- Des trucs professionnels

Windows 98
Les fonctions de base

M. Sakaitis, M. Blais et J.-M. Fontaine

18⁹⁵ \$

Les Éditions LOGIQUES

152 pages
Reliure mains libres

Le plus grand choix de logiciels pour votre Mac ou PC!
6 000 titres en magasin dont plus de 3 000 en français!

http://www.cdrom-depot.qc.ca magasin@cdrom-depot.qc.ca

Place Versailles, 7275, Sherbrooke Est, suite 150
Montréal (Québec) H1N 1E9
Mélina Rodisson
Tél. (514) 353-1015 Fax (514) 353-2088

Nos prix sont imbattables!
Comparez, vous serez convaincu!



'événement

Écoulement de septembre

Tout un mois de rabais fabuleux à la grandeur du magasin!

Literie

Le plus grand choix de literie et accessoires
AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Wamsutta
CANNON
SHEFTEX

Dan River
Lawrence

Springmaid
MARTEX
Fieldcrest



Duvettes réversibles
Simple, double, grand
Toutes grandeurs 29⁹⁵

Ensemble de
draps en percale
180 fils au pouce carré

Simple 16⁹⁵

Couvre-matelas
« Easy fit » - simple 9⁹⁵



SIMMONS
Beautyrest
Oreiller 7⁹⁵
Oreiller de duvet blanc 24⁹⁵

Couvre-oreiller en
super percale
200 fils au pouce carré
Assortiment d'imprimés
légères imperfections
paire 2⁹⁵



Ensemble en percale
L'ensemble comprend
la douillette, les draps, le
volant et le(s) couvre-oreiller(s).
À partir de 69⁹⁵

Matelas

Le plus grand choix de matelas Sealy
et Simmons aux plus bas prix!

Livraison gratuite - Installation gratuite

Cadre de lit gratuit avec ens. de matelas

Retrait gratuit du vieux matelas

Le Charmeur

Simple 99⁹⁵

Double 149⁹⁵

Grand 189⁹⁵

Posturepedic

Simple 299⁹⁵

Double 419⁹⁵

Grand 489⁹⁵

Très grand 749⁹⁵

Plus de 100 styles

Evolution

Simple 189⁹⁵

Double 249⁹⁵

Grand 279⁹⁵

Beautyrest

Simple 399⁹⁵

Double 499⁹⁵

Grand 569⁹⁵

Très grand 699⁹⁵

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ* OU NE PAYEZ RIEN AVANT UN AN
détails en magasin!

* Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et la TVQ.

Lits en laiton et fer, tapis
et boutique pour bébé



La plus grande
sélection aux plus
bas prix garantis!
STATUS
Iepine Moniqueau

Porcelaine

Économisez jusqu'à 50%
sur la porcelaine, la verrerie,
la coutellerie, les batteries de
cuisine et les articles-cadeaux!

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood • Villeroy & Boch
Noritake • Orrefors • Oneida • J.G. Durand
Kosta Boda • Lenox • Waterford • Demeyere • Lagostina
Rosenthal • et beaucoup plus!

ROYAL ALBERT Royal Doulton

Bols à soupe GRATUITS

Sur les 20 meilleurs motifs, dont...

Old Country Roses

Ens. 20 mrc. (pour 4)

prix sugg. 800⁰⁰

Notre prix 399⁹⁵

4 bols à soupe gratuits! (valeur de 312 \$)



Économisez 50%
Battat Pearl
Ens. de 20 mrc. Coutellerie inox 18/8
prix sugg. 60⁰⁰
Notre prix 29⁹⁵

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre
Rockland
341-7810

Place Portobello
Brossard
671-2202

Les Galeries
Laval
681-9090

Les Promenades
de la Cathédrale
282-9525



Nos prix sont imbattables!

Comparez, vous
serez convaincu!

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même
marchandise ailleurs à plus
bas prix, nous respecterons
non seulement ce prix mais
nous vous accorderons un
rabais additionnel de 10 %

Édredons de duvet

Le plus grand choix d'édredons de duvet et accessoires
AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!



Édredons de duvet
d'oise blanche
Construction en cloisons 12 po
Simple 79⁹⁵
Double 99⁹⁵
Grand 109⁹⁵
Très grand 149⁹⁵

Bain

CANNON
MARTEX
STEVENS
Fieldcrest

MARTEX

Serviettes Excalibur

Bain 5⁹⁵

Essuie-main 4⁹⁵

Débarbouillette 2⁹⁵

Descentes de bain 5⁹⁵

Débarbouillettes 99⁹⁵

Essuie-mains 1⁹⁵

Sièges
rembourrés 9⁹⁵

Sorties de bain
en ratine 39⁹⁵

Rideaux de douche
en plastique variés 4⁹⁵

Parures de fenêtres



Jusqu'à 60%
de rabais
sur le prix suggéré

Service à domicile gratuit

331-5260

Stores horizontaux et verticaux
stores plissés • stores en bois • romains
tentures • dentelles • cantonnières
bouffantes • parures complexes
tissus et plus encore!

Articles maison

Économisez 52%

Ens. 4 mrc.

Prix sugg. 210⁰⁰

99⁹⁵



Cuisinart
Mini-hachoir
29⁹⁵

Nappes

Nappes 3M Scotchguard

Choix de couleurs

52 po x 70 po et 60 po x 84 po

Notre prix 9⁹⁵



Batteries de cuisine

TEFAL demeyere LE CREUSET
LAGOSTINA



Lagostina Milano • ens. 7 mrc. garantis à vie.

Acier inoxydable de qualité exceptionnelle

avec solide base en cuivre.

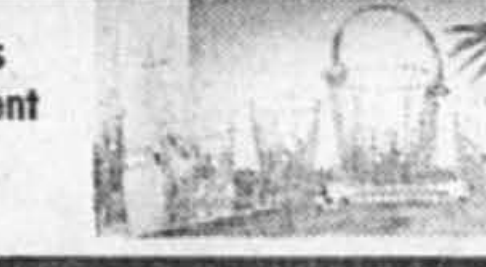
Prix sugg. 340⁰⁰ Notre prix 159⁹⁵

Articles-cadeaux

Ensemble de bar 7 pièces

avec plateau plaqué argent

49⁹⁵



L'auteur d'un mémoire favorable à Hitler va garder son diplôme

Le recteur de l'Université Laval prend ses distances avec le « négationnisme » et « quelque autre idéologie »

ANDRÉ PRATTE

L'Université Laval ne retirera pas le diplôme de maîtrise en sciences politiques accordé à l'auteur d'un mémoire manifestant une sympathie certaine pour le nazisme. « Il n'est pas question de remettre en cause la diplomation de l'étudiant visé par les médias », a fait savoir hier le recteur de l'Université, François Tavenas, par voie de communiqué.

Rappelons que la décision des trois évaluateurs du mémoire d'accorder la note de passage à l'étudiant Pierre Asselin a suscité l'indignation de plusieurs commentateurs et universitaires. Encore hier matin, en conclusion

d'une analyse publiée dans *La Presse*, le chercheur Georges Mathews qualifiait l'acceptation du mémoire de « totalement injustifiable ».

Dans le communiqué publié hier, qui reprend en partie une lettre qu'il avait fait parvenir il y a deux semaines au Congrès juif canadien, le recteur de Laval prend ses distances non seulement à l'égard du « négationnisme » (l'idéologie selon laquelle l'Holocauste n'a pas eu lieu), mais de « quelque autre idéologie ».

« L'Université Laval, comme institution, n'endosse d'aucune façon les avancées et postulats divers qui font l'objet année après année de plusieurs centaines, voire de

milliers de mémoires et de thèses de doctorat de ses étudiants et étudiants dans tous les champs de savoir », déclare M. Tavenas. Cependant, ajoute-t-il, « l'Université Laval se veut étroitement associée aux valeurs fondamentales de l'humanisme libéral, du respect de la personne humaine et de la vérité historique ».

Dans sa lettre au Congrès juif, datée du 25 août, le recteur citait l'avertissement plutôt ambigu inséré par l'auteur au début de son mémoire, avertissement concédant que « les résultats d'analyse que présente cette étude ne sauraient éluder le jugement porté par les experts sur les crimes perpétrés contre

le peuple juif durant la Seconde Guerre mondiale par l'Europe hitlérienne ».

« J'attire votre attention sur cet avertissement, écrivait M. Tavenas, afin de placer les choses dans leur perspective propre. » Ce passage n'est pas repris dans le communiqué acheminé à la presse.

Des corrections

Dans sa missive au Congrès juif toujours, le recteur de Laval indiquait avoir demandé aux instances concernées de s'assurer que toutes les règles pertinentes avaient été suivies dans ce dossier. Le communiqué publié hier annonce que, vérification faite, « l'ensemble des règles pertinentes ont bel et bien été

suivies ». M. Tavenas confirme que, à la demande de son professeur Louis Balthazar, Pierre Asselin apportera quelques corrections à son texte. MM. Balthazar et Asselin s'entendent cependant pour dire que ces modifications n'affecteront pas l'essentiel de la thèse défendue par l'étudiant.

Au Congrès juif, le porte-parole David Sultan a réservé ses commentaires dans l'attente d'une rencontre prochaine entre l'organisation et l'Université. M. Sultan a tout de même fait remarquer que là où la lettre semblait laisser une porte ouverte à un geste quelconque de l'Université à l'encontre du mémoire controversé, le communiqué publié hier a fermé cette porte.

Vente de chaussures



2 jours seulement.
Les vendredi 11 et samedi 12 septembre.

Obtenez un rabais correspondant à la taxe (TPS) payable

sur toutes les chaussures d'automne pour femmes à prix courants

Modèles Nine West, Enzo Angiolini, Easy Spirit, Via Spiga, cK de Calvin Klein, DKNY, Stuart et Mr. Seymour non compris.

50% de rabais supplémentaire sur les chaussures pour femmes à prix déjà réduits
Modèles Nine West, Enzo Angiolini, Bandolino, Liz Claiborne, Kenneth Cole et Luca B pour Calico compris.

Polluer le Mississippi coûte cher

Shell l'apprend à ses dépens

Agence France-Presse
WASHINGTON

La compagnie pétrolière anglo-néerlandaise Shell, a été condamnée à une amende de 1,5 million de dollars pour avoir pollué le fleuve Mississippi et a accepté de verser 10 millions de dollars pour financer des projets en faveur de l'environnement, a annoncé hier le département de la Justice.

L'amende a été imposée en raison de nombreuses violations à la législation pour la protection de l'eau (Clean Water Act) sur le site de la raffinerie de Wood River, en Illinois.

Cette raffinerie déchargeait notamment dans le Mississippi des substances très toxiques comme de l'ammoniaque et du chlore, affirme le gouvernement.

Shell a également accepté, aux termes d'un accord avec le gouvernement fédéral, de donner 10 millions de dollars pour financer des projets de protection de l'environnement.

Cet accord intervient dans le cadre de nouveaux efforts entrepris depuis un an par l'administration Clinton et les autorités locales pour améliorer la qualité de l'eau et protéger les écosystèmes du bassin du fleuve Mississippi, le troisième plus long dans le monde.

Au total 142 actions administratives, civiles et criminelles ont été intentées contre des sociétés, des municipalités et des individus depuis septembre 1997.

Pour faire le point sur l'actualité

LISEZ LE CAHIER

Plus

CHAQUE SAMEDI DANS La Presse

loto-québec résultats	
1er tirage 98-09-09	2e tirage 98-09-09
1er numéro 877104 25 000 \$	2e numéro 477224 50 000 \$
3e numéro 051281 100 000 \$	
Ces 3 numéros gagnants sont décomposables	
4e tirage 98-09-09	5e tirage 98-09-09
10 30 37 44 47 49	10 30 37 44 47 49
Numéro complémentaire: 11	
6e tirage 98-09-09	7e tirage 98-09-09
4 14 17 33 40 44	4 14 17 33 40 44
Numéro complémentaire: 16	
SELECTION BONI 12 13 39 49 CAGNOTTE DE 100 000 \$	
GAGNANTS	LOTS
6/6 0	1 000 000,00 \$
5/6+ 0	50 000,00 \$
5/6 21	500,00 \$
4/6 1 235	50,00 \$
3/6 19 581	5,00 \$
BONI 61	1 639,34 \$
Ventes totales: 574 470,50 \$	
Banco Tirage du 98-09-09	Extra Tirage du 98-09-09
1 4 9 13 23	NUMÉRO 399215
25 27 28 34 37	
40 47 50 53 58	
59 61 62 63 67	
	Quatre Tirage du 98-09-09
	3 4
	150 5770
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec	
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.	

Cour Papineau : le dossier échoit à l'urbanisme

PAUL ROY

L'administration Bourque s'est donné un mois de répit. Elle a refilé hier au service d'urbanisme de la Ville le dossier de la cour Papineau, dans le Plateau Mont-Royal, où des citoyens et des commerçants craignent la venue d'un commerce à grande surface genre Loblaws.

Les urbanistes municipaux devront, dans un premier temps, délimiter le territoire visé par ce programme particulier d'urbanisme (PPU). Cela devrait nécessiter un mois. D'autres étapes suivront qui comprendront des consultations publiques.

Les citoyens opposés à la venue d'un Loblaws ont leur idée sur le territoire devant être compris dans l'étude. Ils mentionnent la portion de terrain longeant la voie ferrée du Canadien Pacifique comprise entre l'avenue du Parc et la rue d'Iberville.

Hier, toutefois, Colette Saint-Martin, responsable de l'urbanisme, des permis et des relations avec les citoyens au comité exécutif, a rappelé à des journalistes que ce territoire couvrirait quatre arrondissements et 12 districts électoraux !

« Il faut cibler le territoire, déterminer les enjeux », a-t-elle souligné.

Pour Mme Saint-Martin, comme pour le maire Pierre Bourque d'ailleurs, le dossier Loblaws est « un dossier qui s'alimente de lui-même ». « Il n'y en a pas de projet de grande surface », a-t-elle répété.

Commentant le refus du maire Bourque d'emboîter le pas à ses adversaire en s'engageant à ce qu'il n'y ait pas de Loblaws dans la cour Papineau, elle a signalé : « Tout ce secteur-là vaut plus que juste un engagement électoral. Ça prend une planification plus réfléchie. »

Les centres d'hébergement manquent de ressources, admettent les CLSC

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Tout en s'insurgeant contre le ton employé mardi par le Comité provincial des malades pour dénoncer les compressions dans le secteur de la santé, l'Association des CLSC et CHSLD du Québec a admis hier que les centres d'hébergement de la province n'avaient pas les ressources nécessaires pour répondre à tous les besoins de leurs pensionnaires.

« Ce que disait le Comité n'était pas entièrement faux, mais on trouvait qu'il y avait exagération dans le cri d'alarme », a dit Lisa Massicotte, conseillère en communications à l'Association. « Personne n'est en train de mourir de faim dans les centres d'hébergement, et personne n'est laissé dans des couches souillées toute la journée. »

Mardi, lors d'une manifestation au centre-ville de Montréal, le directeur général du CPM, Paul G. Brunet, avait critiqué les effets des compressions, affirmant que dans plusieurs centres d'hébergement, les soins d'hygiène sont réduits au strict minimum, tandis que la nourriture, préparée à l'extérieur, est de très piètre qualité.

Selon Mme Massicotte, les « soins de base » — soins de santé, hygiène, alimentation, aide aux déplacements, sécurité, etc. — demeurent assurés. Mais, dans un contexte de budgets déclinants et de vieillissement de la population, ajoute-t-elle, « on est conscient qu'on n'est pas en mesure de répondre à 100% aux besoins de nos patients. Ce sont les besoins « de qualité de vie » auxquels on a plus de difficulté à répondre ».

Un millier de marcheurs attendus devant la Davie

Presse canadienne
LÉVIS

C'est vers 13h00 aujourd'hui que débutera à Lévis la marche de solidarité des travailleurs des Industries Davie. On attend plus de 1000 personnes.

Les ouvriers qui sont sans travail depuis jeudi veulent exprimer qu'ils tiennent à la survie du chantier. Les députés Jean Garon (PQ) et Antoine Dubé (BQ), et le maire de Lévis, Denis Guay, devraient prendre part à la marche.

Jusqu'à
30%
de rabais
sur tous les
bas-culottes
Hanes



À l'achat de 1

25% de rabais

À l'achat de 6 (ou plus)

30% de rabais

Modèles « Silk Reflections », « Resilience » et « Smooth Illusions » Hanes compris.



Offre de
lancement!

25% de rabais
« Silk's 1-2-3 Solutions »

Luxeux bas-culotte novateur qui contribue à tonifier vos jambes des orteils à la taille. Offert en 3 degrés de compression et de transparence.



Offres en vigueur jusqu'au 20 septembre 1998. Les rabais s'appliquent sur les prix courants étiquetés. Solderie des manufacturiers, magasin-entrepôt et centres de liquidation non compris.

2075905-D

**RENÉ SIMARD
ANIME UN JEU
TORDANT !**

INVITÉS :
ANDRÉ DUCHARME
LISE DION
PETER MAC LEOD
LINDA MALO

**UNE COMÉDIE
OÙ LES GAGS
ROULENT À
VIVE ALLURE !**

EN VEDETTE :
MICHEL BARRETTE

FAIS-MOI RIRE

Première
ce soir

19h

KM/H

Première
ce soir

19 h 30



TVA

Les archéologues se portent à la défense du site de fouilles du Faubourg Québec

CLAUDE-V. MARSOLAI

L'Association des archéologues du Québec dénonce la destruction du site archéologique de l'ancien Bastion de Québec, situé dans une portion de terrain en bordure des rues Berri et de la Commune, sur laquelle le groupe Alfid est en train de construire cinq bâtiments d'habitation au coût de 20 millions de dollars.

Le vice-président de l'organisme, Christian Bélanger, s'en prend à la fois au ministère de la Culture et des Communications pour sa politique de laisser-aller et à la Société de développement de Montréal.

Cette dernière aurait menti en laissant miroiter aux archéologues, en avril dernier, qu'elle était disposée à accepter un programme de fouilles archéologiques sur le site.

Hors du Vieux-Montréal

L'affaire est complexe. En 1993, lorsque la Ville a autorisé la construction par la société Gazeille d'un premier édifice d'habitations, le terrain ne faisait pas partie de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Ce n'est qu'en 1995 que cette portion du territoire y fut ajoutée.



Une montagne de terre a été empilée derrière l'École du cirque pendant l'excavation des fondations du nouveau complexe résidentiel.

PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Dès lors, la Ville en confia l'autorité à la Société de développement de Montréal qui ne relève pas du conseil municipal, mais du comité exécutif de la ville.

Depuis que le terrain fait partie du patrimoine du Vieux-Montréal, le ministère de la Culture et des

Communications, par l'intermédiaire de la Commission des biens culturels, doit donner son approbation avant tout développement do-

miciliaire ou autre. Dans le cas du projet Alfid, il a donné son consentement en mai dernier, ce qui libérerait les terrains de toute activité archéologique.

M. Bélanger note que le ministère a été vite en affaires puisque des interventions archéologiques sur l'îlot E de Faubourg Québec en 1989 et 1993 avaient permis la découverte de vestiges de plusieurs générations de bâtiments militaires ainsi que d'objets-témoins documentant les principales phases anciennes d'occupation du site remontant aussi loin que la préhistoire.

Pas très vigilant

Le vice-président de l'Association des archéologues du Québec n'est pas loin de penser que le ministère vient de dilapider pour des raisons basement mercantiles tout un pan de l'histoire ancienne de Montréal.

M. Bélanger a toutefois admis que son organisme n'avait pas été très vigilant pour exiger que le site soit fouillé au cours des dernières années alors qu'aucun projet domiciliaire n'était en vue.

Il déplore néanmoins que le ministère ait décapité sa division archéologie lors de ses compressions budgétaires.

Il ne reste plus qu'une seule archéologue pour tout l'ouest de la province et c'est Mme Anne-Marie Balak, qui est actuellement en vacances.



Ford du Canada Limitée

VENTE AUTORISÉE DU MANUFACTURIER

Windstar 98

19 995 \$*

Moteur V6 de 3 L SEFI, 150 ch

Boîte automatique 4 vitesses à surmultipliée

7 passagers

Deux sacs gonflables

Freins ABS aux 4 roues

Radio AM/FM stéréo

Glaces teintées

Climatiseur

Groupe d'équipements électriques: verrouillage des portes, rétroviseurs et lève-glaces

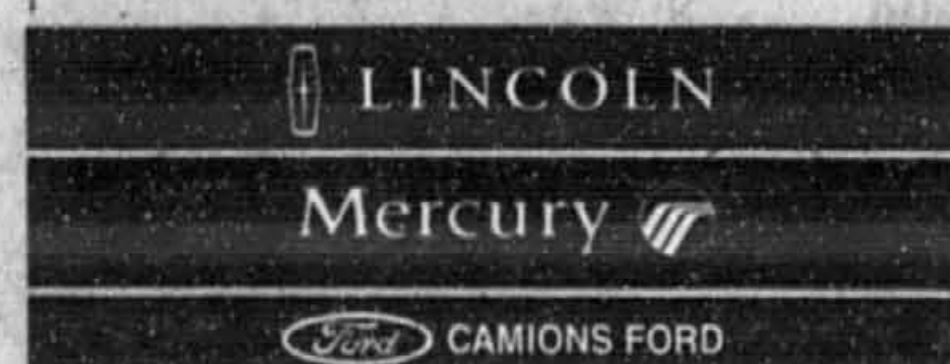


0%**

de taux de crédit jusqu'à 36 mois à l'achat des modèles 1998 suivants: Escort, ZX2, Contour, Mystique, Taurus, Sable, Mustang, Ranger, Villager, Explorer, Windstar et Série F.

OFFRES D'UNE DURÉE TRÈS LIMITÉE

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca



PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Obtenez un rabais supplémentaire de 750\$.

Photo à titre indicatif seulement. *Avec groupe d'équipements préférés 350B. Transport (895 \$), immatriculation et taxes applicables en sus. Remise incluse de 3 000 \$ assujettie à la TPS et à la TVQ. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. **L'offre de taux de crédit de 0 % jusqu'à 36 mois offerte par Crédit Ford s'applique à l'achat au détail de tous les modèles neufs 1998 en stock suivants: Escort, ZX2, Contour, Mystique, Taurus, Sable, Mustang, Ranger, Villager, Explorer, Windstar et Série F (Série F dont le PTAC est inférieur à 8500 lb). Sujet à l'approbation du crédit. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre et ne s'applique pas au prix de vente ci-haut mentionné quant aux Windstar 98 avec groupe d'équipements préférés 350B. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.